N° 158 - 40e Année

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 m.
SUISSE . . 18.— 9.— 4.50 1.50
ETRANGER 50.— 25.— 12.50
On peut s'abonner dans tous les Bureaux de poste suisses, avec une surtaxe de 20 centimes

LA CHAUX-DE-FONDS, Parc 103
TÉLÉPHONE { Rédaction 13.75 / Administration et Annonces. 87
CHÈQUES POSTAUX IV B 313

La Sentinelle

Quotidien socialiste

Directeur politique: E.-PAUL GRABER, conseiller national

Vendredi 11 Juillet 1924

Le numéro: 10 ct.

ANNONCES
(LA LIGNE)
La Chaux-de-Fonds, Canton et Jura Bernois . . Fr. 0.20
Minimum pr annonce » 2.—
Suisse . . . . . » 0.30
Etranger . . . . . » 0.40
(Minimum 10 lignes)
RÉCLAME . . . . . » 1.—

AURORE...

Quelle étrange attitude la presse romande a-t-elle prise, depuis le 11 mai dernier ? Elle n'est pas encore revenue de sa stupéfaction, le règne de M. Poincaré avait-il des points de comparaison avec la durée des pyramides ?

Il ne se passe plus de journée sans que l'un de nos plus fins écrivains — et Dieu sait si nous en avons — ne dise son mot à M. Herriot, ou ne fasse procès d'une ironie cinglante à Ramsay Mac Donald, baptisé pour la circonstance de l'épithète choisie de « germanophile ».

Quant à nos ex-francophiles notoires, ils se contentent de dire du chef du gouvernement français (comme on pouvait le lire hier sans surprise dans un organe distingué du Jura) qu'il fait en face de son rusé collègue britannique, figure de benêt. Ils vont bien, nos collègues et leur amour de la France se décore d'étranges couleurs. La vilenie et la bassesse y font bon ménage.

Et pourtant, nous aurions mauvaise grâce de nous frapper. La terre tourne, ces injures impuissantes soulignent seulement la grandeur de l'époque que nous traversons. Elles mettent au tableau ces teintes d'obscurité qui servent à éclater dans sa plénitude, la valeur souveraine, la lumineuse beauté du progrès humain. La paix bat la guerre. Est-il étonnant que les bellicistes soient en colère ?

Il y a longtemps que nous n'avions vécu ces heures lumineuses où la joie bondit dans les cœurs, où l'esprit goûte dans sa plénitude et la bonté et la volonté et la franchise de l'homme.

La terre tourne. Le progrès et la réconciliation avancent, vénérés par des multitudes.

Une salve généreuse salue à son arrivée à Paris le Premier ouvrier de Grande-Bretagne. On acclame la Paix, on salue la fraternité de deux grands pays, dont les gouvernements marchent d'un pas volontaire et lucide vers les horizons tant attendus.

La terre tourne, les laboureurs ouvrent le sillon, et le bon grain commence à blondir.

Nous vivons de nouveau les jours d'espoirs, quand Wilson acclamé venait sur le sol sanglant pour offrir la paix. Ramsay Mac Donald offre à nouveau le rameau d'olivier. Mais son geste ne restera pas vain, car l'Europe meurtrie a fait des expériences, depuis 1919. Elle connaît le prix amer du recul. Elle ne permettra pas le retour aux heures perdues depuis cinq ans en querelles, en bravades, en luttes sans issues.

C'est pourquoi, de toute sa force, de tous ses espoirs, elle salue les messagers de paix : Mac Donald, Herriot.

Tant pis si les grenouilles croassent aux marais, quand passent ces heures bénies.

Leurs pauvres yeux nocturnes confondent encore l'aurore et la nuit.

Robert GAFNER.

ECHOS

Un chauve se fait peindre des réclames sur le crâne

La ville de Vienne est en émoi. Un baron décavé visite les théâtres les plus réputés de la capitale en exhibant son énorme calvitie, sur laquelle il fait peindre des réclames d'autos et de cirages.

Chaque apparition de ce gentilhomme ingénieux provoque de telles bousculades, que la police voudrait intervenir. Mais le baron prétend qu'aucune loi ne l'empêche d'exploiter son infirmité comme bon lui semble.

La responsabilité des médecins

Un curieux et pénible procès venait hier devant la cour d'appel de Douai. M. Georges Mahieu, ingénieur, imputant la mort de sa femme au fait que le docteur Voituriez, professeur à la faculté libre de médecine de Lille, lorsqu'il accoucha Mme Mahieu, était atteint d'un furoncle à la main qui aurait déterminé une infection dont l'accouchée mourut, avait porté plainte au criminel. Il y eut non-lieu. M. Mahieu intenta alors une action civile sans plus de succès : il fit appel. La cour de Douai rendra son arrêt prochainement.

Un procès... pour trois poils

Un syndicat d'élevage saint-gallois avait récemment acheté au marché de Rapperswil, un taureau, pour le prix de 6000 francs. Au bout de quelque temps on remarqua la présence au bout de la queue, de quelques poils blancs qu'on n'avait pas vus au moment du marché et qui pouvaient bien avoir été teints. Le syndicat d'élevage intenta un procès au vendeur prétendant que le taureau avait perdu 20 % de sa valeur et réclamait une indemnité de 1,200 francs. Le tribunal cantonal l'a débouté de sa demande.

Pour observer Mars, depuis la Jungfrau, au téléscope

Dans le « Matin », Nordmann a raconté une histoire à dormir debout, à propos de la Jungfrau. Voici les faits sans légende :

Sur le névé, suffisamment stable, on a construit l'abri des deux téléscopes, fixés à une plate-forme roulant sur rails. Entre les moments d'observation, les instruments seront poussés sous l'abri, avec leur plate-forme. Cet abri, en forme de tour, est haut de cinq mètres.

Il y a manière et manière de se défendre

Tout compte fait, l'analogie qui demeure entre la régie des postes et un parti politique, ensuite des explications de M. Neuhaus, est que l'une et l'autre, quand on les attaque, se défendent. C'est une analogie qu'on constate d'ailleurs entre tous les êtres vivants, de l'écrevisse à l'étoile de cinéma. Voilà au moins un point sur lequel je suis d'accord avec M. le rédacteur de la « Suisse Libérale ». C'est un rapprochement qui ne porte pas atteinte à son programme politique ni au mien. Nous pourrions même aller plus loin sans nous faire courir ce danger, car M. Neuhaus est démocrate et je lui demande de l'être simplement jusqu'au respect de la Constitution fédérale qui prévoit l'égalité des citoyens et la liberté d'opinion.

Or, voici textuellement ce que dit la Direction générale des postes à propos de la liberté du fonctionnaire : « **Les égards qu'il doit naturellement à sa position restreignent en fait sa liberté de parole, de réunion et d'association.** »

Ceci a été écrit le 7 novembre 1923 et approuvé par le Conseil fédéral. Ce dernier, dans une lettre à l'Union fédérative du personnel fédéral, datée du 30 mai 1924, dit entre autres que le devoir « implique pour le fonctionnaire l'obligation de s'abstenir en service **et en dehors du service** de tout ce qui est de nature à porter préjudice aux intérêts de l'Etat ». (Réd. : C'est nous qui soulignons.)

Voilà qui est plus violent encore que les considérants de la Direction des postes. Qui ne voit, en effet, qu'un fonctionnaire auquel on applique une pareille théorie n'est plus un citoyen. Car quiconque fait un brin de politique, ou participe seulement aux votes et élections, est exposé à porter préjudice aux intérêts de l'Etat. Ce sera en particulier toujours le cas lorsque le juge sera le gouvernement lui-même et l'accusé un citoyen d'un parti d'opposition. Il faut dire à la décharge de notre gouvernement qu'il vaut mieux que la règle qu'il établit et qu'en fait il n'oserait jamais en généraliser l'application. S'il l'a appliquée dans le cas Scherrer, c'est qu'il a pensé qu'il n'avait rien à craindre de l'opinion publique, et malheureusement il ne s'est pas beaucoup trompé.

De tels moyens de défense sont antidémocratiques et anticonstitutionnels. Vous devriez les condamner aussi, M. N., d'autant plus qu'il en est d'autres parfaitement suffisants que j'ai indiqués dans un précédent article. Qu'on se défende, soit ! Mais il y a la manière. Elle diffère selon qu'on est dans la brousse, sur un trône, ou dans une république fondée sur l'égalité des citoyens. J'ajoute, pour rassurer M. N., que plus d'un bourgeois, aux Chambres, a approuvé mon point de vue.

M. le rédacteur de la « Suisse Libérale » juge bon de m'expliquer au surplus dans son article qu'il n'éprouve aucune honte d'avoir perdu ses illusions socialistes. Je l'espère bien et je pense que s'il y revient un jour, il n'en aura pas plus honte qu'en les quittant. C'est une chose à laquelle il faudrait qu'on s'habituât dans un pays de liberté, de voir les citoyens changer d'opinion s'ils le jugent bon, sans pour cela les traiter de renégats. Je reconnais que les socialistes sont les premiers intéressés à faire régner cette large tolérance, puisque la plupart de ceux qu'ils entraînent dans leurs rangs sont des renégats quant à leur ancien parti. Mais n'est-ce pas précisément un bon point en notre faveur que nous ayons plus que d'autres intérêt au développement de la tolérance et de la liberté ?

C. NAINE.

Autour du conflit dans l'industrie des ressorts

Dans sa séance du 3 courant, le Tribunal arbitral a confirmé les propositions faites le 18 juin dernier par l'Office de conciliation. Comme il fallait s'y attendre, l'assemblée extraordinaire des fabricants de ressorts, tenue à Courtelary le samedi 5 juillet, a repoussé le jugement du Tribunal arbitral, tout en décidant de soumettre un tarif minimum aux ouvriers et ouvrières de l'industrie des ressorts.

Ce tarif, accompagné d'une circulaire, vient d'être adressé à tous les ouvriers et ouvrières lock-outés ou en grève, ainsi qu'au Comité central de la F. O. M. H.

Au sujet des propositions de l'Office de conciliation et du Tribunal arbitral, la circulaire contient cette perle :

« Les propositions d'entente émanant de l'Office de conciliation et du Tribunal arbitral ne peuvent être acceptées par la Société suisse des fabricants d'horlogerie, elles renferment une erreur de principe fondamentale pouvant porter un sérieux préjudice à l'industrie horlogère en général et du ressort en particulier. »

Cette erreur de principe fondamentale consiste en l'augmentation provisoire de 5 % à tous les ouvriers et ouvrières ayant subi une réduction de 5 % et plus sur le tarif de 1919. Lors de la séance du Tribunal arbitral, le porte-parole des fabricants de ressorts a expliqué que ceux-ci étaient d'accord avec toutes les propositions de l'Office de conciliation exception faite pour l'augmentation de 5 %, attendu qu'ils sont opposés en principe à toute augmentation générale. Nous avons fait ressortir qu'il ne s'agissait nullement d'une augmentation générale, puisque d'une part cette augmentation n'était que provisoire et valable seulement pendant la durée des pourparlers et que d'autre part elle ne s'appliquait qu'aux ouvriers et ouvrières ayant subi une réduction de 5 % ou plus sur le tarif de 1919. Les fabricants ayant déclaré lors de la séance de conciliation que tous les ouvriers n'avaient pas subi de réduction lors de la baisse de 20 % en 1922, il s'ensuivait logiquement que tous les ouvriers n'auraient pas été au bénéfice de cette augmentation provisoire et que par conséquent il ne s'agissait pas d'une augmentation générale.

La vérité est, que les fabricants considèrent à juste titre cette augmentation comme une punition à leur égard, pour avoir mal manœuvré au début et pour avoir lock-outé le personnel de La Chaux-de-Fonds et de St-Imier et, pour ne pas parler d'amour-propre, ils se retranchent derrière **une erreur de principe fondamentale.**

Le tarif patronal ne donne pas satisfaction aux ouvriers et ouvrières. Une assemblée de délégués des grévistes et lock-outés de Bienne, St-Imier et La Chaux-de-Fonds, s'est tenue jeudi à St-Imier. Des contre-propositions seront envoyées à la Société suisse des fabricants de ressorts. Si celle-ci veut discuter avec une délégation ouvrière les contre-propositions qui lui sont soumises et qu'elle veuille en tenir compte, le conflit sera rapidement liquidé. Si ce n'était pas le cas, il continuera jusqu'à nouvel avis, car les ouvriers et ouvrières sur ressorts sont fermement décidés à ne reprendre le travail que lorsqu'ils auront obtenu un tarif raisonnable. Nous espérons toutefois, que les fabricants de ressorts discuteront les propositions ouvrières. Il dépendra une fois de plus des fabricants que le conflit se termine plus ou moins rapidement.

Ch. HUBACHER.

Les assurances sociales

L. Nicole écrit dans le « Travail » :

Les assurances sociales continuent à faire couler de l'encre et cela pour des raisons diverses. Les journaux conservateurs qui, tout d'abord, parurent enchantés du nouveau projet d'article constitutionnel, commencent à prendre peur. On est inquiet parce qu'on se dit que le peuple n'avalera pas « ça » et l'on craint que la répercussion de ce refus ne soit l'acceptation de l'initiative Rothenberger, qui a le mérite de définir clairement qu'un fonds de premier établissement, d'un montant de 250 millions, sera constitué par l'impôt fédéral sur les bénéfices de guerre, donc par des contributions provenant des gens fortunés. M. le professeur Dr Steiger le dit en termes parfaitement clairs dans les « Basler Nachrichten », le journal de l'aristocratie bâloise, où il s'exprime comme suit :

« Tel qu'il est présenté par le Conseil fédéral, l'article constitutionnel n'est pas autre chose qu'une déclaration de banqueroute en matière de politique financière, déclaration qui sera utilisée dans un but de réclame en faveur de l'initiative Rothenberger, que l'on va soumettre à la votation populaire durant l'hiver 1925. »

M. le professeur le déplore ; nous nous permettons de nous en réjouir, car nous ne concevons point la réalisation des assurances sociales sans la mise à contribution, sous une forme ou sous une autre, des fortunes qui n'ont pu se constituer que par l'effort des travailleurs, donc des assurés de demain.

Préparons-nous à faire accepter l'initiative Rothenberger par le peuple suisse.

L'Idole en baisse

L'étoile de Mossieu Mussolini, chéri de la réaction romande et de ses porte-plume, est en baisse. La semaine dernière, on lisait encore quelques timides défenses de l'Idole. Mussolini n'avait pas trempé dans le crime, il avait été trahi par son entourage, mais lui, c'était la perfection, l'innocence, l'homme injustement attaqué. Comment se fait-il qu'un chef de gouvernement innocent a besoin de rétablir la muselière de la presse pour se défendre contre ses méchants adversaires ? Comment est-il possible qu'un homme d'Etat aussi puissant, et par-dessus le marché, doté de toutes les vertus et de toutes les innocences, ne trouve pas d'autre moyen pour ligoter la juste critique des journaux ? Voilà qui laisse l'opinion démocratique suisse singulièrement perplexe. Notre presse sent le danger. Elle met un frein à ses louanges et réprouve l'attitude de M. Mussolini, dictateur et ancien polémiste de journaux. Elle sent confusément qu'il ne faut plus faire de boulettes et que l'on approche d'une période dite de... fin de règne. Saluons la pirouette et rions des pirouetteurs en déroute !

Lettre de Saint-Imier

Votation communale des 12 et 13 juillet

Le règlement qui nous est présenté par la majorité du Conseil général, soit par 17 voix bourgeoises contre 10 socialistes, contient quelques bons principes que nous pourrions admettre, d'autant plus que les auteurs ont dû s'inspirer des propositions socialistes faites en séance du C. G. du 17 janvier 1924.

Ce règlement ne sera applicable qu'aux fonctionnaires et employés de l'administration générale et du bureau des services industriels. C'est, selon nous, une erreur, car nous croyons savoir que les ouvriers des différents services de la Commune ne sont au bénéfice d'aucun règlement leur garantissant des vacances et le paiement du salaire durant une certaine période de maladie, de service militaire ou ensuite de décès. L'ouvrier de la Commune n'a aucune sécurité du lendemain, nous en avons une bonne preuve en ce moment. C'est une première raison pour que les socialistes et les ouvriers en général votent non.

Les nominations d'employés se feront par l'autorité compétente, après un temps d'essai déterminé et ensuite de mise au concours.

Dans les obligations des employés, il est prévu qu'ils doivent tout leur temps à leur fonction et que les occupations rémunérées accessoires seront interdites ou tout au moins feront l'objet d'une autorisation spéciale. Voilà par contre une disposition que la population ouvrière voterait des deux mains. Mais en cas de rejet du projet actuel, cette disposition serait sûrement reprise dans un second projet.

Des vacances de une, deux et trois semaines sont prévues, suivant les années de service.

Concernant les traitements, le projet prévoit une baisse moyenne de 10 % sur toute l'échelle. Nous avons déjà dit que la fraction socialiste, dans sa grande majorité, avait décidé de repousser ce projet parce qu'elle n'admet pas cette baisse de 10 %. Supprimons les occupations accessoires, mais ne touchons pas aux salaires. D'autre part, la baisse prévue ne donne qu'une économie de 6,250 francs, puisque les salaires payés en 1924 aux 17 employés cités sur l'échelle s'élèvent à 86,800 francs, sans la déduction du 5 % appliquée, et que suivant cette nouvelle échelle, il faut prévoir pour 1925, salaires des 17 employés en cause, une somme de 80,550 fr. Il nous paraît que cette économie de bouts de chandelle ne compensera pas le mécontentement qu'elle aura provoqué et que, d'autre part, il serait certainement possible d'en trouver la compensation, et bien au delà, dans une administration plus rationnelle (voir propositions socialistes de janvier) et dans plus de justice dans la taxation des impôts des gros revenus et plus particulièrement sur la fortune. De ce côté, nous sommes certains que les recettes de la Commune pourraient être sensiblement augmentées.

Electeurs ouvriers, le parti socialiste vous recommande le rejet de ce nouveau règlement :

1° Parce qu'il n'est pas complet et ne touche pas tous les employés et ouvriers de la Commune :

2° Parce qu'il présente une baisse de 10 % des salaires, principe contre lequel doivent se lever tous les salariés s'ils ne veulent pas en subir les conséquences. *Le Comité du Parti socialiste.*

Beau sauvetage

Un ouvrier de l'entreprise de Barberine, qui était monté dans le wagonnet suspendu, est tombé à l'instant où il passait au-dessus du faîte du mur de barrage du lac artificiel. Tombant sur un lit de béton fraîchement placé, sa chute en fut amortie, et il rebondit dans le lac très profond d'une hauteur de 30 mètres. M. Martin, ingénieur, faisant preuve d'un grand courage, se débarrassa de son veston et plongea, chaussé de gros souliers de montagne et au risque d'être pris de congestion, dans une eau à la température très basse. Il réussit à repêcher l'ouvrier qu'il s'occupa ensuite de faire descendre à l'infirmerie de Martigny, où l'on ne constata que des ecchymoses.

Pour comprendre exactement la situation par laquelle cet accident a été possible, il faut se souvenir que le barrage de Barberine, quoique non terminé, sert cependant depuis quelque temps comme lac d'accumulation. L'eau du lac parvient jusqu'à une certaine hauteur du barrage et les travaux définitifs continuent sur la dalle bétonnée qui se trouve au-dessus de ce niveau.

Un treuil glissant sur des cordages aériens métalliques circule à travers la gorge, au-dessus du barrage. Il sert généralement à conduire de la pierre, qu'on jette du haut des airs, dans le béton liquide, qui coule sur la jetée en construction, par le moyen de longs chéneaux mobiles. Ce treuil sert aussi, de temps à autre, de wagonnet pour le personnel et les chefs d'entreprise. Il permet de hisser le personnel à une centaine de mètres au-dessus du niveau de base du barrage. Comme il est formé seulement d'un plateau sans barrières, il ne faut pas être sujet au vertige, si l'on veut y prendre place. Son accès est interdit aux visiteurs. Ce treuil forme ascenseur en même temps que wagonnet horizontal, suivant les besoins de la manœuvre. C'est du haut de cet appareil qu'un morceau de roche s'était détaché et avait gravement blessé, en son temps, le conducteur des travaux. Depuis, on avait muni les ouvriers du casque de l'armée suisse, en guise de protection.

AVANT LES VACANCES

Profitez de la

Vente Anniversaire

avec

BAISSE DE PRIX

de la

MAISON MODERNE

LA CHAUX-DE-FONDS

Vestons alpaga		depuis	**16.--**
Complets sport	en coutil, en drap,	depuis »	**28.— 48.—**
Culottes saumur	en drap,	depuis	**21.--**
Pantalons tennis		depuis	**18.--**
Costumes Norfolk	en coutil, 11 à 14 ans,	depuis	**14.--**
Costumes marin	en coutil,	depuis	**6.50**
Blouses	seules, en coutil,	depuis	**4.--**
Culottes	seules, en coutil,	depuis	**4.50**
1 lot Costumes Jersey	laine et coton,		**6.90**

344

Chemiserie —:— Chapellerie

Une bonne idée, vraiment...!!...

c'est de ne pas acheter de 348

RUBANS

sans avoir vu l'immense choix et les prix du magasin

AUX PIERROTS

— 7, RUE DE LA BALANCE, 7 —

qui en possède un lot depuis 5 millimètres à 15 centimètres de large, dans toutes les teintes à la mode, depuis 15 ct. à 90 ct. le mètre. Ces prix spéciaux sont pratiqués

A l'occasion des Promotions

Samedi sur la Place du Marché, devant le magasin Soder-von Arx

---

A L'Univers

En face de la Gare - Léopold-Robert 72

Chapeaux-Paille Grand choix Nouveaux prix

Chemises Les dernières Nouveautés jusqu'à la pure soie et sur mesure

Cravates, Cols, Cannes, Parapluies

Le mieux assorti en 340

Ceintures, Casquettes, Pochettes, etc., etc.

PHOTO-HALL

TEL. 4.26 M. RACINE TEL. 4.26

Rue Léopold-Robert 26 289

Souliers de travail 16.80

bien ferrés Nos 40-46

Nouvelle — Cordonnerie **KURTH & Cie** Rue de la Balance 2 La Chaux-de-Fonds

306

Les

Chapeaux Canton

Rue Léopold Robert 29

TÉLÉPHONE 13.93

se distinguent par leur ***Elégance***

et sont appréciés par la ***bonne forme***

qu'ils conservent à l'usage 337

BON

pour l'envoi gratuit d'un exemplaire du livre *L'Hygiène Intime.* (Découper ce bon et l'envoyer accompagné de fr. 0.20 en timbres-poste, pour les frais, à l'**Institut Hygie S.A.** No 22, à Genève.) 6339

Restaurant PRÊTRE

On boit bon

On mange bien

9310 Téléphone 22.46

Couturière

Mme ROGNON

informe sa bonne clientèle qu'elle a transféré son

Atelier de couture

Rue Numa-Droz 100

ROBES ET MANTEAUX TRANSFORMATIONS, HABITS DE GARÇONS - Prix modérés

A la même adresse

Dépôt de la Teinturerie Humbert

Lavage et glaçage de cols et manchettes, etc., etc.

243 Se recommande.

DAMES

trouveront les meilleures spécialités hygiéniques et conseils discrets au Dara-Export, Rive 430, Genève. 9784

Père de 4 enfants,

demande du travail

soit comme commissionnaire, homme de peine. Entreprendrait l'entretien de parquets, nettoyage de fenêtres, etc., etc. S'adresser à M. Heimann, rue du Collège 20, au rez-de-chaussée. 284

Sucre

Un nouveau wagon à

0.85 le kg.

Epicerie GUYOT

France 16 Marais 27

Le Locle 261

A la Reine Berthe

8, Rue Neuve, 8

POUR LES

PROMOTIONS

- Robes de fillettes
- Habits de garçonnets
- Barboteuses
- Lingerie pour dames et enfants
- Tabliers pour dames et enfants
- Chapeaux d'enfants
- Bas pour dames
- Bas et Chaussettes d'enfants
- Rubans, Broderies
- Echarpes

Reçu un **nouveau choix** de

Blouses jersey soie

dernière nouveauté 354

SERVICE D'ESCOMPTE NEUCHATELOIS

Samedi 12 juillet

Grande vente

de 352

VAISSELLE

à très bas prix

Profitez !

Voyez notre devanture spéciale

Pour un achat au minimum de Fr. 5.-

Gratis ! un tape-tapis

BRANN

SA LA CHAUX DE FONDS

Mercredi et samedi, sur la Place du Marché, vis-à-vis de la Boucherie Bell,

Grand déballage de Rubans taffetas

garantis solides

Coupons avantageux - Couleurs mode

Larg. 4 cm.	5 cm.	7 cm.	9 cm.	11 cm.
3 m., 1 fr.	2 m., 1 fr.	1½ m., 1 fr.	1 m., 80 ct.	1 m., 90 ct.

Grand choix en Bas, fil d'Ecosse, à fr. 2.95 la paire

Chaussettes - Mercerie

Peignes fantaisie, barettes, démêloirs, etc.

Même marchandise au Magasin

AUX BONS FILONS

Passage du Centre 5

353 Se recommande, **E. GRABER.**

AU GAGNE-PETIT

PLACE NEUVE 6 LA CHAUX-DE-FONDS

Marocain coton, qualité extra, simili-laine, dernière nouveauté, fonds nattier, mauve, beige, nègre, etc. Largeur 100 cm., le mètre, **4.50**

Marocain pure laine, très belle qualité, dessins modernes, nuances mode. Largeur 100 cm., le mètre, depuis **7.95**

Marocain soie, belle qual., très jolis dessins, haute nouveauté, fonds havane, nattier taupe, etc., larg. 100 cm., le m. dep. **9.75**

Bourrette de soie, bonne qualité, tout soie, dessins mode. Largeur 100 cm., le mètre, **3.95**

L. FAVEZ

Ouvriers ! Faites vos achats chez les négociants qui favorisent votre journal de leurs annonces

---

BELLE JARDINIÈRE

58, Rue Léopold-Robert, 58 335

Blazers

pure laine

3 à 8 ans **15.-** 9 à 12 ans **17.50**

13-14 ans **18.50**

Culottes bleues

5.- 6.- 7.-

Costumes drap

25.- 28.- 32.- 35.-

38.- 40.- 42.-

Costumes coutil

6.- 8.- 9.- 10.- 12.-

15.- 18.- 20.-

La Chaux-de-Fonds

CITÉ OUVRIÈRE

NOUVELLES SUISSES

Les difficultés d'une société

Mardi, à St-Gall, une assemblée extraordinaire très fréquentée de la Société suisse des commerçants de St-Gall s'est occupée d'un rapport du vice-président, M. Tschudi, relatif à l'affaire de détournements de l'ancien président, M. Vogel. Le rapport déclare que les infidélités commises à l'égard de la société portent sur une somme de 27,000 francs.

Après une vive discussion, il a été décidé par 345 voix contre 79 et 185 abstentions d'intenter un procès contre le président fautif. Vogel a été immédiatement arrêté.

Le Goetheanum sur la sellette

De Soleure : Une interpellation du groupe populaire demande au Conseil d'Etat de fournir au Grand Conseil, à la session qui s'ouvre le 15 juillet, des renseignements sur l'attitude qu'il pense adopter à l'égard du projet de reconstruction du Goetheanum de Dornach.

Electrocuté

De Sion : Ernest Hess, 24 ans, travaillant à l'usine électrique de Bramois, seul soutien de sa mère âgée, est entré en contact avec une conduite à haute tension et a été foudroyé.

La construction à Zurich

Le Grand Conseil zurichois a approuvé mercredi le projet du Conseil général de la ville de Zurich pour la construction de maisons d'habitation populaires et les statuts d'une fondation pour le logement des familles nombreuses de la ville de Zurich.

Les familles considérées comme nombreuses devront avoir au moins 3 enfants de moins de 16 ans. Une somme de 1,400,000 francs sera versée au fonds en question et 600,000 francs seront utilisés pour la construction de maisons d'habitation à loyers bon marché.

Visas pour l'Allemagne

Les taxes de visa de passeports pour l'Allemagne sont désormais fixées comme suit :

Visa simple d'entrée en Allemagne, 6 fr. 25 ; visa simple d'entrée et de sortie ou de transit, valable trois jours, 2 fr. 50 ; valable une semaine, 6 fr. 25 ; valable un mois, 12 fr. 50 ; valable trois mois, 18 fr. 75 ; valable plus de trois mois, 25 fr. Les visas donnant droit à un nombre illimité de voyages (entrée, sortie ou transit) sont délivrés : pour trois mois au prix de 31 fr. 25, pour six mois à 50 fr., pour 12 mois à 75 fr.

JURA BERNOIS

BIENNE

Que d'eau ! — Un orage d'une violence inouïe s'est abattu mercredi après-midi sur la contrée. A 2 h. 15, une véritable trombe d'eau mêlée de grêle s'est déversée subitement, inondant en quelques minutes tous les quartiers bas de la ville. L'eau ne trouvant pas un écoulement assez rapide par les bouches d'égouts partiellement obstruées, recouvrait rues et trottoirs et rendait ainsi toute circulation impossible. Dans certains quartiers, l'eau envahissait les caves et il fallut avoir recours à toutes sortes de moyens d'évacuation. Dans les quartiers élevés de la ville, les chemins étaient transformés en torrents charriant d'énormes quantités de sable et de pierres. La circulation des tramways a de même été momentanément arrêtée, les aiguilles ne fonctionnant plus ou la voie étant totalement recouverte d'eau ou de terre. Des dégâts ont été constatés un peu partout. Dans le quartier de l'Est, l'eau a subitement envahi une basse-cour située au pied de la colline, et sur une couvée de neuf poussins cinq ont été noyés.

A la station pluviométrique de la ville, M. Gerster a enregistré comme suit la pluie tombée : De midi à midi 45 : 41,5 mm ; de 12 h. 45 à 3 heures : 16,3 mm. ; de 3 h. à 3 h. 15 : 15,1 mm ; de 3 h. 15 à 5 h. : 5,6 mm., soit au total 78,5 mm.

A Evilard, il est tombé pendant l'orage 65,2 millimètres de pluie.

Résolution. — Le parti socialiste de Bienne, sections réunies, a discuté dans sa séance de mardi 9 juillet, la question de la subvention à accorder au chemin de fer Bienne-Montmenil. Après de longues délibérations, auxquelles ont également pris part des représentants des villages d'Orpond et de Safnern, l'assemblée a décidé à une forte majorité de recommander aux électeurs l'acceptation des propositions du Conseil de Ville quant à la reprise de l'exploitation du chemin de fer Bienne-Montmenil et de voter oui samedi et dimanche prochains.

Il a en outre été voté la résolution suivante en signe de protestation contre l'assassinat du camarade Matteotti :

Le parti socialiste de Bienne condamne l'assassinat bestial du camarade Matteotti, victime de la lutte qu'il a entreprise contre la corruption capitaliste et qui fut enlevé et lâchement assassiné par les souteneurs du fascisme. Il constate une fois de plus la nécessité de combattre le fascisme et ses méthodes barbares et il exhorte à la lutte tous ceux qui voient dans le fascisme une menace pour la paix nationale et internationale. Il invite le prolétariat à s'unir et à se grouper dans le parti socialiste et les syndicats afin d'opposer un rempart irrésistible à la terreur du capitalisme. A bas le fascisme et ses souteneurs.

Nous présentons à la famille de notre camarade Matteotti, ainsi qu'au parti socialiste italien, notre plus vive sympathie.

Parti socialiste de Bienne.

COURTETELLE

La foudre. — Elle est tombée, vers 2 heures et demie, sur la maison de M. Jacques Membrez, au cours d'un violent orage qui a sévi sur la vallée de la Sorne mercredi après-midi. Le fluide a frappé d'abord la cheminée, dont le chapiteau vola en éclats, brisa de nombreuses tuiles, lézarda bizarrement trois grosses poutr... de la toiture, suivit des fils électriques, puis disparut dans le sol. Toute la famille Membrez était au logis : père, mère et une dizaine d'enfants. Aucun d'eux n'a été atteint; tous ont subi cependant une violente commotion. Les dégâts sont évalués de 800 à 1000 francs.

VILLERET

Dancing et tombola. — Jeunesse alerte et joyeuse, rieuse et folle, tu sais que tu es conviée à prendre part au dancing organisé par la Commission de la tombola de l'Orchestre dans la grande salle de l'Hôtel du Cerf, samedi 12 juillet, à 20 heures. Et c'est double chance, puisque au plaisir de la danse se joint l'espoir d'obtenir avec le billet de tombola représentant l'entrée au dancing, un des superbes lots que notre population généreuse a tenu à joindre à ceux mentionnés sur le billet et qui sont offerts par la Société.

Et vous, parents et amis, après avoir entendu quelques beaux morceaux de musique exécutés par l'Orchestre, vous tiendrez à assister aux ébats de cette belle jeunesse. Vous ne le regretterez pas et l'entrain y sera et la musique sera de qualité. Puis, si le cœur vous en dit, quelques danses modernes céderont le pas à nos bonnes vieilles danses d'autrefois.

L'orchestre Florida, d'ancienne et solide réputation, jouera pour la danse. Ainsi le plaisir sera doublé du sentiment d'avoir contribué à alléger la tâche de la Commission de la tombola et d'assurer le succès de celle-ci.

LES BREULEUX

Faits divers. — Une dame, qui habite Genève, en visite aux Breuleux, s'est fait voler son portemonnaie, contenant environ fr. 200.

— Des journaux ont annoncé la mort de M. Arnold Quenet, la victime de la bagarre du Cerneux-Veusil.

Le malade se porte presque bien et se sortira probablement de cet accident.

Quant aux détails de cette malheureuse affaire, il faut attendre les conclusions de l'enquête avant de se prononcer.

RENAN

Parti socialiste. — L'assemblée générale extraordinaire de ce soir vendredi 11 courant, à laquelle tous les membres, sans exception, sont instamment priés d'assister, aura à discuter plusieurs tractanda importants. Ceux-ci concernent la prochaine assemblée de commune, et l'élection du nouveau maire, nécessitée par la démission de M. Armand Wuilleumier. Pour cette élection, le comité a jugé bon de ne pas prendre position, et de laisser complète liberté à chacun de voter comme il l'entendra. Quant aux questions à l'ordre du jour de l'assemblée de commune, il en est qui méritent d'être sérieusement discutées ; entre autres, la conversion d'un emprunt permettant à la caisse communale de réaliser un bénéfice appréciable chaque année, dont l'acceptation est vivement recommandée par nos représentants socialistes au Conseil communal.

A ce soir donc, à 20 h. et demie, au Cercle ouvrier, que chaque camarade fasse son devoir.

Le Comité.

CANTON DE NEUCHATEL

Marché cantonal du travail

Le rapport de l'Office cantonal de placement au 30 juin 1924, accuse 874 (894) chômeurs complets, soit 744 (763) hommes et 130 (131) femmes.

343 (395) chômeurs et chômeuses retirent des secours de chômage.

375 (329) chômeurs sont occupés à des travaux de chômage.

261 (394) places vacantes ont été annoncées pendant le mois de juin.

Il n'y a plus de chômage partiel au 30 juin 1924.

Les chiffres entre parenthèses sont ceux du rapport précédent. Comparativement au mois correspondant de 1923, le nombre des chômeurs complets est en diminution de 1215 (818 hommes et 397 femmes) et le nombre des chômeurs secourus de 927.

Les arrêtés fédéral et cantonal portant suppression de l'assistance-chômage ne touchent pas à l'activité du service public de placement. Les offices communaux et l'Office cantonal de placement continueront donc, comme précédemment, leur activité dans un but d'intérêt général. Tous les employeurs à la recherche de personnel et toutes les personnes qui désirent un emploi peuvent donc s'y adresser en toute circonstance.

PESEUX. — *Mort au champ.* — Un vigneron de Peseux, M. Fritz Gilles, 62 ans, se livrait mardi à l'injectage de ses vignes, lorsqu'il tomba mort frappé par une attaque.

SAINT-BLAISE. — *Foudroyé.* — Ainsi que nous l'avons dit, la foudre est tombée, mercredi après-midi, à 1 h. 30, sur M. Charles Sandoz-Dardel, agriculteur, qui travaillait avec ses enfants et son domestique, dans un champ près du Petit Lac. Voici de nouveaux détails :

Le temps n'était pas menaçant et le coup de tonnerre violent surprit chacun. M. Sandoz fut frappé au côté gauche et tué sur le coup. Les enfants qui se trouvaient un peu en arrière ressentirent une forte secousse et furent atterrés de voir leur père inanimé. Le médecin et des Samaritains aussitôt avertis essayèrent en vain de pratiquer la respiration artificielle. Ce triste événement, qui prive une honorable famille de son chef, est vivement ressenti dans notre population.

LE LOCLE

L'Union Instrumentale en course. — L'Union Instrumentale partira en course le premier dimanche d'août. Le programme prévoit qu'elle donnera concert à Vevey et à Evian. D'avance nous leur souhaitons bonne chance.

Don. — Les Coopératives Réunies ont donné à l'hôpital la somme de fr. 75.—, produit de la collecte de la cérémonie du Temple.

POUR LES GOLLIERES. — Les camarades et leurs familles ainsi que les membres des sociétés ouvrières qui se rendront aux Gollières et qui désirent bénéficier du billet collectif sont priés de se faire inscrire au Cercle Ouvrier. Les précédentes inscriptions sont annulées.

S'inscrire jusqu'à demain, samedi, à 7 h. du soir. On retire les billets dimanche matin, depuis 7 h. 30, au Cercle.

Un accident à la gare du Col-des-Roches. — Hier, près des 13 heures, le train de marchandises venant de Morteau garait sur la ligne des Abattoirs-Frontière quatre wagons. Pour opérer cette manœuvre, les barrières du passage à niveau furent baissées. Comme on le sait, celles-ci sont manipulées depuis la gare même à l'aide de câbles. Or, à l'instant où un employé les abaissait, M. Emile Boillod, concierge du cimetière, âgé de 45 ans, passait la voie avec son corbillard, se dirigeant au Locle. L'employé remarqua la voiture, mais trop tard, les barrières étaient déjà déclanchées. Une de celles-ci vint frapper violemment M. Boillod à la poitrine et aux jambes. Malgré cet état pitoyable, il vint quand même jusqu'au Locle. Mais en ville il fut transporté chez son frère aux Jeannerets où le Dr Baillod fut mandé d'urgence. Son état est grave, souhaitons toutefois qu'il s'en remette au plus tôt. Il a été ramené chez lui jeudi à 16 h.

Cet accident impose une réflexion : Quand donc nos C. F. F. daigneront-ils instaurer le gardiennage qui s'impose à un passage aussi dangereux... Peut-être quand on aura déploré un accident mortel ! !

Concerts. — Samedi matin, après les cérémonies officielles, la Musique scolaire donnera concert sur la Place du Marché. Puis ce sera le tour à la Musique militaire. Les jeunes musiciens de la Fanfare scolaire feront une collecte pour leur fonds de course. Elle est vivement recommandée.

Brasserie du Terminus. — Pendant les promotions, grands concerts. (Voir aux annonces.)

NEUCHATEL

Accident. — Un jeune batelier a été serré entre le mur et une barque, vers le môle de l'Evole. Un médecin demandé sur place ordonna le transfert du blessé à l'hôpital Pourtalès où l'on ne peut encore se prononcer sur la gravité des blessures.

LA CHAUX-DE-FONDS

Inspection d'armes

Samedi 12 juillet : à 7 h. 15, élite, classe d'âge 1893 ; à 8 h., landwehr, classe d'âge 1887.

Les Armes-Réunies à Genève

Les Armes-Réunies de notre ville se rendent demain à Genève et y donneront concert. Notre confrère socialiste a annoncé que notre camarade Paul Staehli, président de commune, accompagnerait cette fanfare. Renseignements pris auprès de Paul Staehli, nous sommes à même de déclarer qu'il n'a jamais été question que notre ami accompagne Les Armes-Réunies. — Nous prions notre confrère genevois de rectifier.

NOS TRAMWAYS

Par-ci, par-là, des observations s'élèvent à propos de la lenteur des travaux de transformation de la ligne du tram, sur la rue Léopold-Robert. Les remarques sont assez justes, mais il est équitable d'ajouter que la compagnie fait son possible pour hâter la pose de la ligne. Nous avons rejoint, hier, M. le directeur Finkbohner. Il nous a indiqué la marche actuelle des travaux. Il cherchera à terminer au plus vite la transformation des aiguillages devant le Théâtre. On sait que la ligne de Bel-Air possédera désormais deux aiguilles en place d'une seule. Ensuite, l'équipe des ouvriers terminera provisoirement la pose de la ligne vers l'Hôtel des Postes. Plus tard, elle achèvera la ligne prolongée jusqu'au quartier des fabriques, le long des Eplatures. Après cette période de transformations, il s'agira de poser la nouvelle conduite électrique aérienne, destinée à la nouvelle ligne du Podium. Ce sera tout un travail. Les poteaux électriques qui bordent la promenade d'arbres, au milieu de notre belle artère locale, seront déplacés. Ils ne se trouveront plus au bord du trottoir, mais dans le centre même du trottoir, dans l'axe des bancs. Ils ne gêneront plus, ainsi, cette jolie promenade, si goûtée de notre population pendant les soirées d'été. La direction des trams voudrait bien pouvoir activer les travaux. Elle est cependant contrainte de s'en tenir à l'équipe d'ouvriers chômeurs et de spécialistes qu'elle a à sa disposition. Il faut donc prévoir que les transformations dureront encore toute la saison... et s'armer de patience, en attendant. M. Finkbohner ne perd pas de vue la nécessité de dégager au plus vite notre grande artère centrale et les travaux sont compris de façon à atteindre ce but.

Le 18me Tour de France

NICE, 10. — Havas. — Le départ de la 10e étape du Tour de France cycliste a été donné jeudi matin, à 4 heures, à 66 concurrents.

60 des partants passent à Puget-Théniers à 7 h. 25 ; le peleton est emmené par Alavoine. A 10 h. 11, un groupe de 24 coureurs passe Colmars (Basses-Alpes).

Voici l'ordre des arrivées de la 10me étape Nice-Briançon :

1. Bruniero, 12 h. 51' 7" ; 2. Frantz, 12 h. 51' 58" ; 3. Bellenger, 12 h. 59' 39" ; 4. Bottecchia, 13 h. 1' 2" ; 5. Aymon, 13 h. 02' 31" ; 6. Alancour, 13 h. 08'19" ; 7. Muller, 13 h. 11' 02" ; 8. Buysse, 13 h. 16' 33" ; 9. Valazza, 13 h. 23' 16" ; 10. Thys, 13 h. 25' 45" ; 11. Cuvelier ; 12. Huysse ; 13. Bratesi ; 14. Tiberghien ; 15. Mottiat ; 16. Englebert ; 17. Canova ; 18. Alavoine ; 19. Beekmann ; 20. Aubry ; 21, Standaert ; 22. Ferrara.

Collé abandonne

BRIANÇON, 11. — Le coureur suisse Collé a abandonné à la suite d'une chute dans la descente du col d'Izoard.

AUTOMOBILISME

La Coupe des... embêtements

BRIGUE, 10. — La quatrième étape de la Coupe des Alpes suisses pour automobiles, favorisée par un temps magnifique, a conduit jeudi les concurrents de Lugano à Brigue, en passant par la pittoresque vallée du Centovalli et par le Simplon. Les 17 voitures restant en course sont arrivées au but vers midi. Cependant plusieurs et pour la première fois une voiture Benz, ont eu des pannes.

L'après-midi a eu lieu une course de vitesse Brigue-Simplon. Celle-ci fut cependant retardée par un glissement de terrain qui se produisit peu après-midi en-dessous de Berisal et qui rendit la route du Simplon impraticable pendant 1 heure et demie. Grâce à l'intervention énergique des autorités valaisannes, la route fut rapidement déblayée, mais elle dut être neutralisée durant la course. Les 17 voitures ont terminé la course sans accident. Les résultats techniques seront publiés plus tard.

A relever notamment l'extrême amabilité des autorités de frontière italiennes et suisses.

Résultats de la course Brigue-Simplon

1. Baron Walberg-Weydet, sur Austro-Daimler, en 26' ; 2. Schriewer, sur Bignan, 26' 25" ; 3. Kirchhofer, sur Ansaldo, 27' 42,8" ; 4. Lucchetti, sur Ansaldo, 28' 2,8" ; 5. Nigg sur Ansaldo, 28' 5" ; 6. Kessler, sur Ansaldo, 29' 20" ; 7. Jaeggli, sur Lancia, 29' 36.6" ; 8. Botta, sur Diatto, en 30' 2,6" ; 9. Nallinger, sur Benz, en 30' 59" ; 10. Schurcher, sur Benz, en 31' ; 11. Goujon, sur Minerva, 31' 40" ; 12. De Jong, sur Minerva, 32' 17,4" ; 13. Mamini, sur Minerva, 37' 7,7" ; 14. Muhl, sur Benz, 37' 5" ; 15. L'Huillier sur Citroen, 38' ; 16. Poulin, sur Citroen, 40' 37" ; 17. Delmar, sur Steyr, 55' 52" (bougie défectueuse).

Journée socialiste neuchâteloise

Dimanche 13 Juillet 1924

aux GOLLIÈRES (Les Hauts-Geneveys)

Programme de la fête

9 à 11 h. Arrivée des sections.
11 h. Ouverture officielle de la fête.
11 à 12 h. Concert apéritif par la fanfare La Persévérante de La Chaux-de-Fonds.
12 h. Grand dîner champêtre. Café Moka, Dessert.
13 h. Concert fanfare La Sociale du Locle.
13 h. 30. Discours E.-P. Graber, conseiller nation.
13 h. 45. Chant chœur allemand Sängerbund, La Chaux-de-Fonds.
14 h. Préliminaires, sections ouvrières de gymnastique de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds.
14 h. 15. Chant chœur mixte L'Essor, de Peseux.
14 h. 30. Chant chorale L'Avenir, de La Chaux-de-Fonds.
15 h. Barres parallèles, sections ouvrières de gymnastique de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds.
15 h. 15. Chant chœur mixte L'Avenir, de Neuchâtel.
15 h. 30. Chant chœur allemand Vorwärts, de Neuchâtel.
16 h. Pique-nique.
Concert musique ouvrière de Neuchâtel.
16 h. 30. Discours Dr H. Perret, prof., au Locle.
17 h. Chant, Chorale mixte ouvrière de La Chaux-de-Fonds.
18 h. Musique (« Internationale »). Morceau d'ensemble exécuté par les fanfares réunies.
18 h. 30. Clôture de la fête.

Les sociétés sont priées de prendre leurs mesures pour observer ponctuellement l'ordre et l'horaire du programme.

Plusieurs cantines débiteront vivres et liquides de premier choix à bas prix.

Jeux variés, danse, rondes, distribution aux enfants.

L'accueil le plus cordial est réservé à tous les socialistes de la région et au public en général.

Aucun revendeur ne sera toléré sur l'emplacement de fête.

Recommandation

Les participants à la fête sont instamment priés de ne pas aller cueillir des fleurs en dehors du pâturage des Gollières et de ne pas fouler l'herbe des prés voisins. Le pâturage est assez grand pour que chacun y trouve de la place.

Train spécial

Les camarades de La Chaux-de-Fonds sont informés que le train spécial partira à 8 h. 45. Pour le retour, le train quittera Les Hauts-Geneveys à 19 h. 35.

Prix du billet, aller et retour : fr. 1.—.

On peut se procurer des billets au Cercle ouvrier.

JOB CIGARETTES **JOB**.
Marque très appréciée — TABACS DE CHOIX

FUMEURS ! Faites un essai avec nos :
JOB MARYLAND «ALGÉRIENNE» 50 cts le paquet
JOB MARYLAND PORTEFEUILLE 60 cts »

Les cigarettes **JOB** sont les seules garanties fabriquées avec le véritable papier **JOB** qui a obtenu 450 médailles dont 110 en or, 135 diplômes et a été mis 54 fois «HORS CONCOURS». 9990

Fabrique à Genève - Acacias

Pour vos buts de promenades, de courses ainsi que pour vos séjours de vacances, villégiatures, etc., lecteurs de «La Sentinelle» donnez la préférence aux Etablissements qui favorisent votre journal de leur publicité : : : :

Cette rubrique spéciale, assurant une publicité efficace, paraîtra chaque vendredi pendant la belle saison. Elle est particulièrement recommandée aux Etablissements balnéaires, stations de séjours, maisons de repos, hôtels, pensions, etc.

Boudry Buffet du Tram

☞ **Arrêt préféré des promeneurs des Gorges de l'Areuse.** - Jardin, Salle, Bonnes consomm. Dîners s. commande Tél. **59** Se recomm., **Alf. DUBOIS.** 9374

Valangin Confiserie-Pâtisserie **Chr. WEBER** TEA-ROOM

Entrées : En face de l'Hôtel du Château et par le jardin vis-à-vis de la station du Tram. Salles pour familles et sociétés. - Café, Thé, Chocolat, Glaces. — ☞ **Zwiebacks hygiéniques au malt.**
FZ 582 N **Téléphone 7.48** 9635

La Tène - Les Bains
FZ 513 N près Marin 9354
Baigneurs ! Promeneurs !
LA ROBINSONNE est toujours bien approvisionnée en vivres et liquides
Ouverte tous les jours F. JEANRENAUD.

Serroue Restaurant du Chasseur
(à 30 m. sur Corcelles et à 15 m. de Montmollin)

☞ **Magnifique but de promenade.** - Jeu de quilles. - Verger. - Repas sur commande d'avance. - **Spécialité : Charcuterie.** - Café, Thé, Chocolat.
Vins 1er choix. FZ 555 N 9481 **Téléphone 98**

Café-Restaurant de la Gare
Les Geneveys-s.-Coffrane

Restauration - Thé, Café, Chocolat
Charcuterie - Vins de choix 9961
Se recommande. Le nouveau tenancier, **J. BUGNARD.**

Hôtel de la Maison-Monsieur DOUBS

Vins de choix — Boissons antialcooliques
Dîners - Soupers - Truites - Lait, Thé, Café à toute heure
LOCATION DE BARQUES
Automobile. Benzine, Huile, etc.
Téléphone **23.82** 9734 Se recommande, **P. SCHENK.**

Franches-Montagnes

Vastes pâturages et superbes forêts offrant aux promeneurs des parcs naturels très appréciés.
Rives du Doubs sauvages et pittoresques.
Excursions : Chaux-d'Abel et Mont-Soleil, Noirmont et Rochers des Sommaîtres, La Goule, Theusserret, Goumois, Pommerats, Saignelégier et environs.
Billets du dimanche et billets circulaires, facilités pour sociétés et écoles. P9132S 9895

Renan Hôtel du **Cheval Blanc**
Téléphone 12

Belle salle pr **sociétés, écoles** et **noces.** Jardin ombragé. Jeu de quilles fermé. **Auto-garage. Repas soigné** s. commande. **Truites** vivantes. Restauration à toute heure.
Se recommande, 9373
Le propriétaire, **W. Messerli,** chef de cuisine.

Hôtel de l'Ours, Mont-Crosin

But de promenade — Jardin — Jeu de boules
Restauration chaude et froide à toute heure
Téléphone 96 Consommations de 1er choix Téléphone 96
L'été on reçoit des pensionnaires
Se recommande, **Le tenancier.**

VAUSEYON s. Neuchâtel **Café-Brasserie PRAHIN** FZ 489 N 8992

Belles salles et jardin ombragé pour sociétés et écoles. — Piano électrique. — Consommations 1er choix.
Téléphone **472.** Se recommande, **Georges Prahin.**

Hôtel-Pension de Chasseral
(Altitude : 1609 m.)

Restauration chaude et froide à toute heure
Vins de premier choix
Ouvert toute l'année — Tél. St-Imier 69
9375 Se recommande, **E. WALTER.**

Neuchâtel — Café-Restaurant — **Gare Vauseyon** Parcs - 93 -

Vins. Liqueurs 1er choix. Jeu de quilles. Billard. Jardin ombragé. Belle Salle pour Sociétés. Bon accueil.
Se recommande : Le nouveau tenancier,
F. Z. 627 N. 126 **Louis Barbezat.**

PETIT-CORTAILLOD Hôtel-Pension du **Vaisseau**
près du Port — Téléph. **92**

Séjour agréable Chambre et pension à fr. 6.—. Bain du lac. - Canotage. - Pêche. Grand jardin ombragé pr **Courses scolaires.** Belles salles pr **Sociétés.** Restauration à toute heure. Spécialités : **Poisson** et **Charcuterie de campagne.** Vins 1ers crus.
FZ 540 N 9466 **Georges DUCOMMUN,** prop.-viticulteur.

MALLES VALISES
Au 9213
PANIER FLEURI

Thé pour maigrir
du prof. herboriste **J. KNEIPP**

Constitue le traitement le plus naturel et efficace contre l'obésité, essoufflement, etc. ; le paquet fr. 3.—.

Savon „Amiral"

faisant maigrir la partie du corps savonnée, seul moyen efficace contre la corpulence. Sans danger pour la santé. 207

A la **Nouvelle Droguerie - Herboristerie F. Hurzeler, ST-IMIER.**

Porto
au quinquina

296
Maison
Séchehaye
Magasin rue Neuve 5
Téléphone 8.16
Echantillons sur demande

IIme Fête d'arrondissement des Sociétés Ouvrières de Gymnastique et Sports

9960
Samedi 19 et Dimanche 20 Juillet
LAUSANNE - CANTINE DU COMPTOIR, PLACE BEAULIEU - LAUSANNE

Concours de Sections, Concours individuels, Luttes, etc. — Tous les soirs Concerts-Représentations

Vient d'arriver
ROBES D'ÉTÉ
Tissus et formes haute mode 245
à **18.50, 22.50, 25.—, 29.—**
Mad. Marguerite WEILL
Léopold-Robert 26, 2me étage
La Chaux-de-Fonds
Téléphone 11.75

Liquidation Générale
Meubles Progrès
La Chaux-de-Fonds

FUMEURS... GOUTEZ LES DÉLICIEUX BOUTS
St-FÉLIX ET SUMATRA
à **75** ct. le paquet 1625 Qualité d'avant-guerre, garantie
chez Edwin MULLER, à la «**HAVANE**»
Place de la Fontaine monumentale — En face de la Fleur de Lys

Grande Cordonnerie
Rue du Progrès 87
Grand choix de
Sandales
fabriquées dans nos ateliers, cuir de 1re qualité

Ces articles peuvent être ressemelés comme d'autres chaussures

Prix très avantageux
9934 Se recommande, **PARATTE.**

J. Véron, Grauer & Co
La Chaux-de-Fonds 7866
TRANSPORTS INTERNATIONAUX

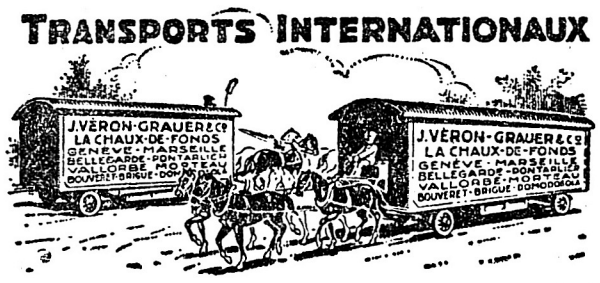

Déménagements - Garde-meubles

Madame BRUSA 291
HAUTE COUTURE DENIS
1er étage Léopold-Robert 58 1er étage
Maison spéciale de
Confections pour Dames
BAISSE de PRIX
sur tous les ARTICLES d'ÉTÉ
Entrée libre Entrée libre Entrée libre

Avis 9685
CABINET DENTAIRE
D. PERRENOUD
Technicien-Dentiste
transféré
70, Rue Léopold-Robert, 70
1er étage
Téléphone 17.70 TRAVAUX GARANTIS

Dr G. Franck

Ancien chef de la Clinique dermatologique de Lausanne; Ancien élève des Drs **Darier** et **Brocq,** à l'hôpital St-Louis, à Paris ; Ancien élève des Professeurs **Ehrmann** et **Finger,** à l'Allgemeine Frankenhaus, à Vienne;

ouvrira

cet automne, à La Chaux-de-Fonds, **rue du Parc 13,** un cabinet de consultations pour 256

affections de la peau et des voies urinaires

☞ Ouvriers faites vos achats chez les négociants qui favorisent votre journal

Dernière heure

Un gros incendie en Suisse

Vingt et une personnes sans abri. — Un vieillard disparaît dans les flammes

On nous téléphone de Jonschwil, dans le Bas-Toggenbourg, qu'un incendie dont la cause n'est pas encore déterminée, a détruit complètement vers le milieu de la nuit, un groupe de quatre maisons construites en bois sur la route de Luterswil à Jonschwil. En dépit de la promptitude des secours, il fut impossible de sauver le mobilier. Vingt et une personnes, dont un certain nombre sans ressources, sont sans abri et l'on redoute la disparition d'un vieillard presque impotent et l'on craint que ce malheureux n'ait trouvé la mort dans les flammes.

ETRANGER

Echecs

La Fédération française d'échecs a organisé, en marge de la VIIIme Olympiade, un tournoi international d'amateurs d'échecs, qui se jouera du 12 au 20 juillet dans les salons de l'Hôtel Majestic. Ce sera le premier, tandis que les tournois de maîtres ne se comptent plus. 58 joueurs, représentant 19 nations, sont annoncés. La Société suisse d'échecs a envoyé 4 joueurs, soit le maximum autorisé. Ce sont MM. H. Johner et O. Zimmermann, de Zurich, le Dr E. Voellmy, de Bâle, et le professeur O. Naegeli, de Berne. Au congrès qui se réunira à cette occasion, la Société suisse d'échecs sera représentée par MM. M. Nicolet, de Neuchâtel, et Blass, de Zurich. La Suisse sera représentée à la commission des arbitres par M. Nicolet. Le vainqueur du tournoi sera proclamé champion des amateurs d'échecs de la VIIIme Olympiade. Un classement par nations est également prévu.

Des grêlons pesant 300 grammes sont tombés en Italie

ROME, 10. — On mande d'Alessandria qu'un gros orage s'est abattu sur la région. On a ramassé des grêlons pesant jusqu'à 300 grammes et mesurant huit centimètres de diamètre.

Jaurès au Panthéon

Le « Quotidien » souligne la beauté du geste par lequel le gouvernement français vient d'honorer la mémoire de Jaurès :

« A l'heure, dit-il, où se débattent encore passionnément les questions de paix et de guerre ; où la force et le droit se disputent la souveraineté du monde ; où de fières nations subissent de scandaleuses dictatures ; où l'Europe s'affaisse sous la menace de conflits nouveaux, c'est un spectacle réconfortant et une leçon mémorable que donne la France en accordant la récompense la plus haute à l'apôtre de la liberté, de la justice et de la paix.

Le monde ne s'y trompera pas.

Dans le cortège immense et passionné qui suivra les cendres de Jaurès, il reconnaîtra la vraie figure de notre pays, tel que les révolutions l'ont fait : généreux, fier, équitable, pacifique.

Pacifique, non pas seulement parce qu'il a trop souffert de la guerre ; mais parce que la guerre est un outrage à l'humanité et le dernier obstacle que la démocratie rencontre dans sa marche vers le progrès.

Jaurès au Panthéon, c'est l'avenir qui s'ouvre pour la réparation, par une sagesse généreuse, de tout ce que la folie égoïste des hommes a détruit. »

LA CHAUX-DE-FONDS

Fête des Gollières

Le comité d'organisation de la fête des Gollières est convoqué pour ce soir à 20 heures, à la Maison du Peuple, en vue des dernières disposition à prendre.

Communiqués

Aux motocyclistes. — Nous rappelons la conférence organisée par le Moto-Club, en son local, Hôtel de la Croix-d'Or, ce soir à 20 h. et demie. Sujet : Les compteurs de vitesse, avec démonstration. Comme l'entrée est libre, et que tous ceux qui s'intéressent au sport motocycliste y sont cordialement invités, il faut espérer qu'il y aura affluence.

Tour de France. — A l'occasion du passage des coureurs à Morteau, le 14 juillet, course en autocar par la Maison Guttmann et Gacon.

Fête des musiques de la Croix-Bleue et course de l'Harmonie de La Chaux-de-Fonds. — Cette année, la fête des musiques de la Croix-Bleue aura lieu les samedi 26 et dimanche 27 juillet, à Vevey. L'Harmonie de la Croix-Bleue de notre ville profitera de cette sortie pour faire sa course annuelle et continuer le soir même son voyage jusqu'à Zweisimmen. Le lendemain, lundi, départ pour Spiez, Mulenen et ascension au Niesen, en funiculaire.

Fête champêtre. — Le F.-C. Etoile organise dimanche aux Endroits une grande fête champêtre. Samedi, fête de nuit avec danse.

L'Ancienne à Lugano. — Pour sa sortie annuelle, L'Ancienne a su joindre l'utile à l'agréable en acceptant, malgré le grand déplacement, de participer à la fête intercantonale tessinoise qui aura lieu à Lugano, à mi-août prochain.

Utile, parce qu'à la veille de la fête fédérale qui se déroulera à Genève l'an prochain, nos gymnastes auront l'occasion de se mesurer dans un concours de réelle importance puisque près de 150 sections suisses et italiennes sont déjà annoncées au Comité d'organisation de Lugano. La concurrence sera donc sérieuse pour nos gyms de L'Ancienne qui mettront toute l'ardeur qu'on leur connaît afin d'obtenir un classement honorable. Agréable, parce que, profitant d'un voyage qu'on n'a pas souvent l'occasion de faire, les dirigeants de cette société ont su préparer un itinéraire qui fera connaître à ses membres et amis une des plus belles contrées de notre pays et du nord de l'Italie. (Voir aux annonces.)

Nazimova dans Salomé, à l'Apollo. — Musicienne, tragédienne, mime admirable, danseuse, Nazimova est tout cela. Salomé est le plus fabuleux spectacle qu'on ait jamais vu à l'écran. — Au même programme : Le fanfaron.

Le premier film officiel des Olympiades au Moderne. — La direction de nos cinémas s'est assuré l'exclusivité de tous les films officiels des jeux olympiques. Le premier, Les sports d'hiver à Chamonix, passera sur l'écran du Moderne, dès ce soir, en supplément.

Une grande nouveauté au Cinéma Moderne. — Dès ce soir, le Moderne nous présentera le plus grand triomphe de Mabel Normand, le dernier film interprété par cette charmante artiste. Nous laissons à notre public la surprise de ce spectacle absolument inédit.

FOOTBALL

Matches internationaux

Le match Suisse Romande-Alsace aura lieu le 26 octobre à Lausanne, si le calendrier des matches le permet.

— Un match inter-nations figure déjà à notre calendrier de la saison prochaine : contre l'Allemagne, à Stuttgart, le 7 ou le 14 décembre. Rien d'autre de prévu pour l'instant.

AUX OLYMPIADES

Un record du monde battu à Colombes par un coureur suisse

PARIS, 10. — Dans sa série du 400 mètres, aux Jeux Olympiques, le Suisse Imbach a battu le record du monde, couvrant le parcours en 48".

Le record du monde est battu de 2/10 de seconde.

Schaerer est deuxième aux 1500 mètres (finale), derrière Nurmi ; il a battu également le record olympique de 2/10 de seconde.

Le Suisse Imbach, qui fut longtemps un coureur de 100 mètres remarquable, peut donc se classer encore en deuxième éliminatoire, voire en finale, s'il soigne ses départs, parfois défectueux. C'est en tous cas un coureur capable, vu sa forme actuelle, de tenir tête aux meilleurs.

Les Suisses aux jeux olympiques

PARIS, 10. — Trois tireurs suisses se sont classés dans les épreuves du tournoi d'épée (individuel) disputées jeudi, à savoir MM. Fitting, quatrième de la poule No IV, avec cinq victoires ; Empeyta, premier de la poule No V, avec six victoires ; Jaquet, troisième de la poule No VII, avec cinq victoires.

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — *La Persévérante.* — Répétition générale ce soir, à 20 h. et quart, au Cercle ouvrier. L'appel se fera à l'heure précise et l'amende réglementaire sera appliquée rigoureusement.

— *Société de tourisme Les Amis de la Nature (Naturfreunde).* — Assemblée générale extraordinaire, ce soir, vendredi, à 8 h. et quart, à la Maison du Peuple. Très important. Présence indispensable.

A l'occasion de la

Fête Tessinoise de Gymnastique, à Lugano

la Société Fédérale de Gymnastique „ ANCIENNE SECTION "

organise une

Excursion au Tessin

à laquelle elle invite cordialement ses membres et amis désirant profiter du billet de société.

Départ : Jeudi 14 août, à 12 h. 50, par Olten-Lucerne-Gothard.

Vendredi, samedi et dimanche libres pour les accompagnants.

Lundi 18 août : Visite des Iles Borromées.

Retour : Mardi 19 août, par Locarno-Centovalli-Simplon-Lötschberg. 351

Les inscriptions seront reçues jusqu'au **20 juillet** par M. Charles MAYER, Nord 173, ou au Cercle de l'« Ancienne », où tous renseignements seront donnés.

Majic ne déteint pas

Rendez neufs tous vos tissus

Pour cela servez-vous de **MAJIC** Teinture savonneuse

REINE DES TEINTURES MÉNAGÈRES

La supériorité écrasante de MAJIC sur tous les autres produits à teindre est incontestable!

Avec «Majic», *il est inutile de faire bouillir* les tissus et on ne doit jamais ajouter *ni sel, ni vinaigre.*

MAJIC est la meilleure teinture, celle qui se vend le plus dans le monde entier, parce qu'elle *N'ABIME PAS LES TISSUS.* «Majic» ne contient pas d'acide, ne brûle par conséquent aucun tissu.

Le paquet conditionné pour teindre et nettoyer *300 grammes* de tissu : **fr. 1.--**

Majic se fait en 40 coloris nuances à la mode

L'essayer c'est l'adopter. **DEMANDEZ « MAJIC », EN VENTE PARTOUT DANS SES DÉPOTS**

Dépositaires pour La Chaux-de-Fonds : **Droguerie du Parc, A. Delachaux, rue du Parc 71, Droguerie Robert frères, rue du Marché 12.** JH 6343 J 9818

Majic ne déteint pas

- CHANSONS -

à **35 centimes,** plus de 5000 différentes

Au MAGASIN de MUSIQUE

WITSCHI-BENGUEREL

22, Léopold-Robert, 22 290

NEUCHATEL Fahys, près de la gare

Café-Brasserie du Jura-Neuchâtelois

Salle pour sociétés. — Billard — Restauration sur commande. — Consommation de 1er choix 8713

TÉL. N° 5.38 Se recommande, **Fritz HUMBERT.**

Bonbons Stella S. A.

Est 28 — La Chaux-de-Fonds

Confiserie 8270

Biscuits

Chocolats fins

Goûtez nos produits - En vente partout

Neuchâtel Neuchâtel

De notre Grande Vente d'Eté

BAISSE DE PRIX

Vendredi et jours suivants

Confections en Séries

spécialement avantageuses

Confection tricotée tricot laine uni et jaspé

Robes cédées maintenant : 12.50 19.50 47.50

Costumes cédés maintenant : 21.- 28.- 35.- etc.

Robes lavables

Frotté cédées maintenant : 9.50 11.50 14.50

Voile cédées maintenant : 5.50 9.90 12.90 etc.

Robes lainette, satinette, foulardine, toile de Vichy, etc., cédées maintenant : 5.90 7.50 7.90 8.90

Peignoirs crépon, lainette, mousseline laine, façons diverses, dessins variés, cédés maintenant : 5.90 7.25 10.25 12.50 16.25 21.25 etc.

Robes lainette satinette, foulardine, toile Vichy, etc. cédées maintenant : 5.90 7.90 8.50 9.25 etc.

Robes soie

foulard, crêpe marocain, taffetas, tussor, jersey, etc., cédées maintenant : 16.25 20.90 25.50 30.90 37.25 47.90 etc.

Blouses voile, crépon, frotté, teintes et façons diverses cédées maintenant : 3.90 6.25 8.90 11.90 etc.

Blouses zéphyr et lainette cédées maintenant : Un lot 2.25 Un lot 3.90

Blouses et Casaquins soie, jersey, tussor, couleurs et blancs cédés maintenant 2.90 3.90 6.90 7.90 12.90 etc.

COSTUMES serge, gabardine, tissus anglais et costumes-robes, nuances claires et foncées, cédés maintenant : 27.50 31.- 36.- 42.- 46.50 53.- 55.50 57.- 63.- etc.

Jaquettes tricot laine, teintes et dispositions variées cédées maintenant : 9.50 12.50 15.90 16.90 etc.

Manteaux gabardine, covercoat, mouflon, etc. cédés maintenant : 22.50 26.- 29.- 37.- 42.- 46.50 52.50

Robes fillettes

frotté, voile, crépon, etc., façons et teintes variées, cédées maintenant : 3.50 5.- 7.50 11.50 15.50 22.- etc.

359

MODES

Pour faire place aux nouveautés d'automne, nouvelle mise en séries de nos chapeaux garnis, à saisir, au choix : 3.- 5.- 7.- 12.- 15.- 20.- 25.-

AVIS. — Les articles baissés ne seront pas envoyés à choix ni échangés. Les retouches seront comptées.

AUX ARMOURINS

S. A. NEUCHATEL S. A.

Porcelaines Cristaux

Au 9931

PANIER FLEURI

Pliants. A vendre un stock de pliants avec dossier, pour la forêt. Prix modique. — S'adresser F. Moser, Cure 2. 103

A vendre un berceau en fer, matelas bon crin et duvet, fr. 40.-. — S'adr. rue du Doubs 115, au sous-sol. 280

Etat civil de Neuchâtel

Naissances. — 4. Denise-Esther, à Marcel-Léon Clottu, agriculteur, à Cornaux, et à Esther-Anna née Isch. — George-Henri, à Georges-Edouard Peter, commis, à Couvet, et à Marie-Charlotte-Elisabeth née Vaucher. — 5. Marguerite-Edith, à Henri-Alexandre Guye, employé C. F. F., et à Cécile-Amélie née Cossavella. — 6. Paul-Edouard, à Wilhelm-Otto Wessel, représentant, au Locle, et à Rose née Brandt. — Denise-Henriette, à Charles-Eugène Walter, commis postal, et à Rose-Louise-Henriette née Burnand. — Jean-Edgar, à Adolphe-Ernest Sunier, charretier, et à Marie-Rosa née Niggeler. — 7. Marcel-Hervé, à Jules-Arthur Matthey, maître charretier, et à Marie née Mathys. — Roger-Willy, à Auguste-Albert Dardel, chauffeur d'automobile, et à Emma née Klay.

Etat civil du Locle

du 10 juillet 1924

Décès. — 3029. Jeanneret née Prétôt, Bertha-Elisabeth, ménagère, âgée de 56 ans et 4 mois, Neuchâteloise.

Promesses de mariage. — Martin, Louis-Charles, garde-forestier, et Martin, Louisa-Malvina, les deux Vaudois.

Etat civil de La Chaux-de-Fonds

Du 10 juillet 1924

Naissances. — Graber, Jean-Louis-Marcel, fils de Louis-Gottfried, faiseur de cadrans, et de Rose-Laure née Etienne, Bernois. — Gagnebin, Pierre-André, fils de Léon-Emile, remonteur, et de Irène-Madeleine née Junod, Bernois.

Mariage civil. — Von Büren, Jules-Henri, remonteur, Bernois, et Fuchs, Nelly-Aline-Julia, régleuse, Argovienne et Neuchâteloise.

Décès. — 5463. Loosli, Ernest, époux de Régina née Ducommun-dit-Boudry, Bernois, né le 4 mai 1887. — Incinération : Nussbaum, Louis-Ferdinand, époux de Louise-Hélène née Aeschlimann, Bernoise, né le 16 octobre 1840. — 5462. Ramseier, Louis, époux de Pauline née Calame-Rosset, Bernois, né le 1er juillet 1860.

Coopératives Réunies

Nous vendrons aujourd'hui les derniers

Abricots

de Lyon 331

Superbes haricots, bien en chair

Pommes de terre nouvelles

Aluminium
Ustensiles de ménage
M. & G. NUSSLÉ succ. de Guillaume Nusslé
La Chaux-de-Fonds
9925

Maisons NAPHTALY

La Chaux-de-Fonds - Le Locle

1 lot de
Costumes-coutil
pr garçons de 3 à 15 ans
extra-avantageux 336

CONFISERIE NEUCHATELOISE
NOZ & Co
LES BRENETS (SUISSE)

P22094C 237
Spécialement leur nouveau chocolat NUT MILK à la crème de noisettes

A vendre

la maison rue **Combe-Grieurin 25**, 6 chambres, cuisines, chambre de bain, toutes dépendances, jardin, situation en plein soleil toute la journée, état de neuf. Grandes facilités de paiement. Pour visiter et traiter, écrire à M. **Jean Degoumois** ou **téléphoner au nº 290.** P22145C 333

L. MAIRE-BACHMANN
NEUCHATEL
TISSUS en tous genres — VELOURS — SOIERIES
ARTICLES POUR TROUSSEAUX 6853
recommande à la classe laborieuse ses marchandises pratiques et solides à prix très modérés. Env. franco d'échantillons sur demande.

H. BAILLOD
NEUCHÂTEL

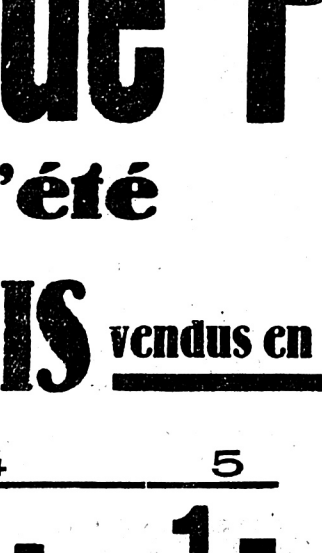

Arrosoirs tous modèles

E. Gruber
NEUCHATEL 6246
Rue du Seyon 14 b
Tissus, Toilerie, Lingerie, Mercerie, Tabliers, Broderie, Jaquettes de laine, Bas, Bretelles. Sous-vêtements. Laine et coton.
Timbres-Escompte N. et J.

Boucherie-Charcuterie
Otto Gaffner fils
Rue du Soleil 4
La Chaux-de-Fonds
et
le **mercredi** et le **samedi**
sur la Place du Marché
devant le mag. Robert-Tissot

Bœuf
Veau - Porc
de 1re qualité
TRIPES cuites
Lapins
Saucisses à la viande et au foie
de première qualité
63 Se recommande.

Comme toujours
mes prix s'imposent par leur bon marché

Complets de travail, très forts, fr. **45.-**
Complets pour hommes et jeunes gens, belle draperie, noir, marine, gris et brun, fr. **45.-**
Complets chics, draperie d'Elbeuf, confection très soignée, fr. **69.-**
Complets sport, solides, fond renforcé, **49.-**
Pantalons fantaisie, fr. **10.50**
Pantalons de travail, article fort, fr. **18.50**
Pantalons serge et cheviote fantais., **20.50**
L'Amiénois, pantalon de velours, indéchirable, qualité extra-forte, fr. **29.-**
Vestes de travail, drap léger, pour hommes et jeunes gens, fr. **14.90**
Vestes et pantalons de coutil en tous genres.

Madame Marguerite WEILL
Rue Léopold-Robert 26
2me étage
9437 TÉLÉPHONE 11.75

La Glacine glace les parquets, nettoie et conserve les linoléums. 9516

Vélo usagé, en parfait état, à vendre, bas prix. — S'adresser rue du Progès 9, au 1er étage. 9882

Dernière Baisse de Prix
sur les chapeaux d'été
FORMES et CHAPEAUX GARNIS vendus en cinq séries

Série	1	2	3	4	5
Au choix	10.-	7.50	5.-	3.-	1.-

343
Dès ce jour
Au Printemps
La Chaux-de-Fonds

FEUILLETON — 12

L'ÉTRANGÈRE

Adapté de l'anglais par

E.-Pierre LUGUET

(Suite)

Personne ne douta de sa parole. Si le Dr Trenchard fut surpris qu'aucun parent de la morte ne parut à son enterrement, sa surprise prit la forme de l'indignation devant l'indifférence de ceux-ci ; il ne soupçonna aucun subterfuge.

Si les Jennings trouvèrent extraordinaire que de si modestes obsèques fussent commandées pour la locataire restée si peu de temps chez eux, ils en mirent tout le blâme au compte de parents qui semblaient se reposer entièrement sur une étrangère. Ils ne savaient pas — comment l'auraient-ils su ? — quel argent les avait payées. Alison avait soigneusement gardé le secret de ses allées et venues et de sa visite à un prêteur sur gage, éloigné. Les quelques bijoux trouvés dans la malle de la morte lui procurèrent une somme plus que suffisante pour payer le docteur, et, la conscience de la jeune fille devenue étrangement élastique, elle se justifia vis-à-vis d'elle-même en se promettant de dégager les bijoux aussitôt qu'il lui serait possible de le faire.

Dire à Mrs Jennings et au docteur qu'après l'enterrement, elle irait rendre visite aux parents de Rosamund, fut le second pas, si facile à franchir, qu'elle se demanda par la suite pourquoi la seule pensée de cette communication l'avait fait frissonner. Donner à son hôtesse l'adresse d'une certaine maison meublée dans laquelle Mrs Jennings qui ne connaissait pas la métropole en conclut que cette adresse était celle de la famille Metcalfe.

Mrs Jennings vit partir Alison, persuadée qu'elle avait pris un billet pour Londres, alors qu'elle n'allait qu'à Winchester d'où elle écrivait à Mrs Metcalfe la lettre qui scellait son destin et rendait tout retour en arrière impossible.

La poussière de Southampton secouée, tout indice pouvant faire découvrir sa trace au Dr Trenchard ou à Mrs Jennings, effacé, elle fit le troisième pas : supprima Alison Dering pour devenir Rosamund Metcalfe. Elle avait, il est vrai, écrit en son nom à l'hôtel de Winchester, mais une personne tout à fait différente de la voyageuse descendue du train devait s'y présenter. Laissant ses bagages à la consigne, Alison se rendit dans un grand magasin, échangea ses vêtements de couleur pour une simple robe noire, un manteau et un chapeau de crêpe.

Une femme en grand deuil demanda au Royal-Hôtel si une chambre avait été retenue pour Mrs Metcalfe par Miss Dering qui avait écrit de Southampton ; elle était Mrs Metcalfe et resterait probablement deux ou trois jours.

L'hôtelière ne devina jamais combien le cœur de sa visiteuse battait sous ses vêtements noirs, ni avec quelle anxiété les yeux gris de l'étrangère scrutaient son visage tout en racontant son histoire. Il n'y avait rien d'étrange ou d'inusité dans ce que disait cette grande dame en noir. Que des chambres fussent retenues à un nom et prises par une autre personne arrivait journellement, et miss Dering en écrivant avait spécifié que son amie était une jeune veuve. Elle n'éprouva donc pas la plus légère surprise et conduisit la voyageuse à son appartement avec un calme qui apaisa les craintes d'Alison.

La jeune fille se donna un jour de répit avant d'écrire à Firmley ; jour passé à se débarrasser de tout ce qui aurait pu éventuellement amener son identification. Elle coupa toutes les marques de son linge personnel, le déposa au fond de sa malle avec tous ses vêtements de couleur et expédia le tout à un hôpital de Londres avec cette mention : « Pour les malades ». Puis, elle brûla toutes ses lettres, ses notes, ses carnets, en un mot tout ce qui portait son nom ou pouvait servir à la reconnaître dans l'avenir. Tout ce qui pouvait, sans danger, être utilisé fut transféré dans la malle de Mrs Metcalfe dont le contenu lui était maintenant aussi bien connu que si elle lui eût appartenu. A une exception près, cependant : deux minces paquets de lettres marqués respectivement : « Lettres de Reg » et « Mes lettres à Reg ». Alison les avait renfermés dans le vieux coffret, sentant que ces lettres devaient toujours lui être sacrées et cachées à tous les regards indiscrets.

Elle avait cherché parmi les pauvres trésors de la morte un portrait de Reginald Metcalfe ; sa recherche avait été vaine et il semblait certain que Rosamund n'avait possédé aucune photographie de son mari.

Outre ses vêtements noirs, la jeune fille avait fait divers autres achats depuis son arrivée à Winchester. Chez un petit bijoutier dont le magasin se cachait dans une rue éloignée de la grande artère, elle avait demandé nerveusement un anneau de mariage, rougissant jusqu'à la racine des cheveux sous le regard curieux et amusé du commerçant, et avait choisi la première alliance allant à son doigt, afin d'échapper à ces yeux inquisiteurs et malicieux.

Elle n'avait rien omis pour assurer sa position, n'avait oublié aucun détail du programme qu'elle s'était tracé. Le prologue était donc terminé, le rideau allait se lever sur la pièce elle-même, la pièce qu'elle devrait jouer le reste de sa vie pour la conduire au dénouement.

— Je dois continuer, répéta la jeune fille à haute voix en regardant machinalement par la fenêtre, le paisible jardinet de l'hôtel. Je ne crois pas être une aventurière sans scrupules, mais je sens qu'il me faut aller jusqu'à la fin... la fin amère... ou douce... Laquelle, ah ! laquelle ?

En proie à une agitation qu'elle ne pouvait vaincre, elle quitta la fenêtre et revint à la table de toilette pour s'examiner de nouveau devant la glace.

— Je n'ai pu encore me procurer une tenue de veuve, murmura-t-elle nerveusement, comme si la remarque était adressée à quelqu'un ; je n'avais pas le temps nécessaire. Et puis, eussé-je eu le temps, ajouta-t-elle avec un rire bref, je n'aurais pu me permettre davantage. Il me faudra même avoir recours à... à mon beau-père pour payer l'hôtel. Le même rire pénible lui échappa, ses mains portées à sa chevelure, arrangeant nerveusement, ici, une boucle rebelle, là, une natte dénouée. J'espère qu'ils n'exigeront pas que je porte... un bonnet... un bonnet de veuve, s'écria-t-elle au bout d'un moment. Je ne pourrais pas... Je serais si ridicule !

(A suivre).

Nos Cinémas

MODERNE

Mabel Normand, dans

SUZANNA

357 Admirable comédie dramatique

Le Déluge Admirable drame

Le premier film des Olympiades

APOLLO

Nazimova et **Mitchel Lewis**, dans

SALOMÉ

Le Fanfaron

interprété par **Jack Hoxie** 358

Prochainement : **Circus Day**

Pour les Promotions et les Vacances

Costumes formes haute nouveauté pour enfants, depuis Fr. **20.-**

Costumes lavables pour enfants, depuis fr. **10.-**

Complets sport pratiques fr. **65.- 85.- 100.-**

Complets pr la montagne fr. **75.- 90.- 120.- 140.-**

Vestons alpaga, en noir, bleu et fantaisie, depuis fr. **20.-**

Culottes de sport, étoffes très solides fr. **18.- 25.- 32.- 45.-**

Pantalons tennis, en blanc et gris, depuis fr. **25.-**

Pantalons lavables, toutes teintes, depuis fr. **10.-**

Vous économiserez

sur les prix et la durée en profitant de nos articles toujours établis avec grand soin

A L'ENFANT PRODIGUE

Maison de premier ordre

La Chaux-de-Fonds

30, RUE LÉOPOLD-ROBERT, 30 345

Nous venons de recevoir un **Choix superbe** de 349

Blouses soie et Vareuses

pour Dames

Les toutes dernières créations de Paris

Vareuses carreaux, forme Manteau trois quarts

Très élégantes

A. EMERY & Fils

Magasins de l'Ancre - **LA CHAUX-DE-FONDS** - Rue Léopold-Robert 20

Attention

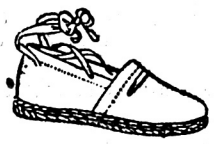

Pour la Fête de la Jeunesse

ESPADRILLES, brune, blanche, grise, N° 24-40	fr.	**1.75**
SANDALES, très solide, N° 18-22	»	**3.95**
» » » » 22-26	»	**6.90**
» » » » 27-29	»	**6.50**
» » » » 30-35	»	**8.50**
» » » » 36-42	»	**10.80**
SOULIERS à brides, verni, N° 22-26	»	**7.90**
RICHELIEUX en toile grise, garni cuir, N° 30-35	»	**6.50**
SOULIERS à brides, box, N° 27-29	»	**10.90**
» » » » 30-35	»	**12.90**
MOLIÈRES à lacets, belle forme, N° 30-35	»	**14.90**
BOTTINES, sol[idc], forme large, N° 27-29	»	**10.80**
» » » » » 30-35	»	**12.80**
SOULIERS à brides, jolie forme, N° 36-42	»	**13.75**
SOULIERS à brides, jolie forme, verni, N° 36-42	»	**19.80**

Demandez notre catalogue illustré 347

Choix immense

Envoi franco contre remboursement

Nouvelle Cordonnerie KURTH & Cie

Balance 2 **LA CHAUX-DE-FONDS** **Balance 2**

Attention !

Avant de partir en course, passez vous approvisionner à la

Charcuterie de l'Abeille

PAIX 90

où vous trouverez un beau choix de

Charcuterie fine
Croquettes

Tous les vendredis et samedis

Beaux Gnagis cuits
et Tripes cuites

Service à domicile **Téléph. 12.28**

Se recommande, 361

PAUL BLASER

Aux Occasions

SAINT-IMIER Dr-Schwab 4 **SAINT-IMIER**

Grand Rabais

sur tous les complets en magasin 360

PROFITEZ ! PROFITEZ !

Au Magasin de Comestibles

Serre 61

et sur la Place du Marché

Belles Bondelles d'Auvernier vidées, à fr. **2.25** le ½ kg.

Cabillaud - Colin - Palée

Belles poules

Poulets de grains

On tue et déplume la volaille

Téléphone 14.54

Se recommande vivement,

362 **Mme DANIEL.**

AVIS

J'ai l'honneur d'annoncer à ma fidèle clientèle que dès ce jour elle pourra se procurer chez moi tous les accessoires pour n'importe quels systèmes de **machines à coudre** ainsi que pour **vélos.** 339

Courroies rondes - Aiguilles

Beaux modèles de

Machines à coudre

1res marques, bas prix

RÉPARATIONS AVEC GARANTIES SÉRIEUSES

Charles Nobs

MÉCANICIEN-SPÉCIALISTE

Rue du Rocher 2

LA CHAUX-DE-FONDS

Oublié au bois du Couvent, un panama pour homme. — Prière de le rapporter chez M. Greber, République 11. Bonne récompense assurée. 293

Superbes occasions Après peu d'usage, à vendre de suite un lavabo avec glace, une superbe toilette avec trois glaces, deux lits à une place, deux lits à deux places, un divan moquette, un canapé, un buffet, deux pupitres, un dresssoir, etc. Pressant. — S'adresser Industrie 1, rez-de-chaussée. 268

Logement 2 chambres, cuisine et dépendances, à proximité de la ville, à louer, fr. 30.- par mois. — S'adresser chez M. Henri Dubois, Recorne 35. 273

Chambre et pension sont offerts à dame ou demoiselle honnête. Prix modique. — S'adresser rue du Progrès 91, au 1er étage, le soir après 6 heures. 292

Lapins béliers français, haute prime, jeunes et adultes, sont à vendre chez J. Oberlin, rue A.-M.-Piaget 63. 278

Vélos A vendre 2 vélos de course Panneton et Peugeot. — S'adresser rue du Nord 41, 1er étage, à gauche. PRESSANT. 316

RESSORTS. Outillage complet pour la fabrication de ressorts, à vendre, avec fournitures et ressorts. — S'adresser chez Mme veuve Botteron, Doubs 139, entre 7 et 8 heures du soir. 300

Modes

Madame Jane

Côte 18, LE LOCLE 323

BAISSE DE PRIX

sur chapeaux modèles, chapeaux garnis, formes et fournitures

BEAUX RUBANS

toutes teintes, pour cheveux

Soieries - Bas - Pochettes

Ouvriers ! Faites vos achats chez les commerçants qui favorisent votre journal de leurs annonces.

Brasserie du Terminus - Le Locle

Samedi et Dimanche, à l'occasion des Promotions

GRANDS CONCERTS

donnés par l'Orchestre **DÉDÉ** de La Chaux-de-Fonds

Les deux jours, dès 11 heures : **Concert-Apéritif**

Dès 3 h. : **DANSE** dans la Grande Salle

DÈS 8 HEURES : CONCERT

Samedi dès 9 heures : **Gâteau au fromage**

Se recommande, 363 **O. JERGER.**

Maison d'Ameublement

CHARLES MARIDOR

Le Locle

Grand choix en chaises longues

Fauteuils jonc et rotin

Pousse-pousse et Charrettes

Tapis - Rideaux 302

Linoléums imprimés et incrustés

Régleuse

On demande pour de suite une bonne régleuse sachant faire la mise en marche, pour petites pièces. Réglages plats soignés et bien rétribués. — S'adresser rue Jardinière 104, 4me à gauche. 338

Commissionnaire Jeune fille est demandée entre les heures d'école. — S'adresser au bureau de *La Sentinelle.* 350

Jeune fille trouverait place dans famille de la Suisse allemande. — Se présenter rue du Progrès 36, La Chaux-de-Fonds. 340

On demande fillette ou garçon, pour faire les commissions entre les heures d'école. — S'adresser rue des Terreaux 10, au 3me étage. 317

A louer dans le quartier des fabriques, près de la Poste et de la Gare, une chambre meublée, à deux fenêtres, au soleil. — S'adresser rue Numa-Droz 104, 3me étage à gauche. Payement d'avance. 297

RENAN

Mes bien-aimés, nous sommes dès à présent enfants de Dieu et ce que nous serons n'a pas encore été manifesté; mais nous savons que quand il paraîtra nous serons semblables à Lui, parce que nous le verrons tel qu'il est.

I Jean III, 2.

Monsieur Charles Wolf; les familles Richoz et Wolf, ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances, de la grande perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de leur chère et regrettée épouse, fille, sœur, belle-fille, belle-sœur, tante et parente,

Madame Jeanne WOLF, née Richoz

que Dieu a rappelée à Lui, jeudi 10 mai, à 3 h. du matin, après une longue et douloureuse maladie, à l'âge de 23 ans.

Renan, le 10 juillet 1924.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu **samedi 12 juillet 1924,** à 13 heures.

Les familles affligées.

Domicile mortuaire : **Maison Grosvernier.**

Une urne funéraire sera déposée devant la maison mortuaire.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire part. 431

Importantes déclarations de Mac Donald

LONDRES, 11. — Havas. — Chambre des Communes. — Mac Donald rappelle qu'il est allé à Paris pour dissiper le malentendu qui avait surgi entre les deux pays.

Le gouvernement britannique, dit-il, est d'avis qu'il faut faire un effort suprême pour mettre sans aucun retard le plan des experts en exécution. Il est essentiel que la conférence interalliée fixée au 16 se réunisse, car il y a de nombreux détails à régler préalablement à la mise en œuvre du plan Dawes et quelques-uns de ces détails feront l'objet d'une discussion approfondie de la part des experts.

Le gouvernement anglais, dit Mac Donald, ne voulait pas abandonner son point de vue sur la tâche et les pouvoirs de la C. D. R., mais il pouvait consentir à ne pas essayer de déterminer ceux-ci préalablement à l'application du plan Dawes. On ne pouvait pas prétendre qu'il y aurait des souscripteurs pour un emprunt allemand aussi longtemps que la sécurité politique et économique du Reich pourrait être détruite par une action identique à celle de l'an dernier.

Mac Donald poursuit : Nous avons convenu en tout premier lieu d'essayer d'adjoindre à la C. D. R., quand elle s'occupera des manquements aux prescriptions du plan des experts, un membre américain qui veillera aux intérêts des souscripteurs de l'emprunt allemand ou à défaut d'utiliser les services d'un Américain qui serait agent général des réparations. Le point de vue du gouvernement britannique est que cette personnalité agisse en qualité d'arbitre dans le cas où l'on ne pourrait pas obtenir une décision unanime de la C. D. R.

Le gouvernement français désire avoir le temps d'étudier cette question et laisser à la conférence de Londres le soin de prendre une décision finale sur ce point. Nous nous sommes finalement mis d'accord qu'entre temps nous consulterons nos compétences financières à moins que cela ne soit réglé à la satisfaction des souscripteurs à l'emprunt allemand.

Le gouvernement français désirait en outre lier la question des dettes interalliées à celle du rapport des experts, mais nous n'avons pas pu l'admettre. D'autre part, j'ai proposé qu'il serait peut-être désirable qu'un fonctionnaire du ministère des finances français vînt à Londres pour discuter la question d'une façon préliminaire avec nos fonctionnaires. Il a été convenu qu'il en serait ainsi et qu'en négociant un règlement on tiendra compte de toute considération. De plus, le gouvernement français désire ne pas laisser tomber la question de la sécurité nationale. Le gouvernement britannique a laissé nettement entendre qu'aucune proposition de la nature d'un pacte militaire ne pouvait être envisagée, mais il affirme à nouveau son désir de poursuivre les conversations à ce sujet, particulièrement en ce qui concerne les arrangements sous l'égide de la S. D. N. ou au moyen de la conférence du désarmement ou encore d'autres moyens acceptables.

On demande au premier si les représentants allemands seront admis à la conférence de Londres, Mac Donald répond que la question sera examinée pendant la conférence.

LONDRES, 11. — Pour la « Westminster Gazette », après les paroles prononcées par le premier ministre, personne ne sait où l'on en est concernant la conférence du 16 juillet.

Ce journal ajoute que la note franco-britannique paraît donner satisfaction à la France. Ce serait faire une autre chose sérieuse que de faire volte-face maintenant.

Réd. : L'ensemble de la presse britannique soutient Mac Donald et le félicite d'avoir obtenu un grand succès.

En bref, à dater de ce jour, une chose prend fin : la divergence de vues entre la France et l'Angleterre, on peut dire, sans exagération, entre la France et ses alliés.

Un film obscène à Versailles

PARIS, 11. — Havas. — La police a arrêté six Autrichiens, dont trois femmes, qui étaient signalés comme ayant tourné dans le parc du Château de Versailles un film comportant des scènes obscènes.

L'auto tragique

ST-WENDEL, 10. — Wolff. — Un terrible accident s'est produit près de St-Wendel : une voiture automobile qui transportait un certain nombre de mineurs à la gare est allée donner contre des arbres. Un jeune homme a été tué et huit personnes blessées dont sept grièvement.

Un dictateur en voyage

MADRID, 11. — Primo de Rivera est parti pour le Maroc.

CONFÉDÉRATION

Une rencontre dans la forêt du Bremgarten

BERNE, 11. — Resp. — Dans la nuit du 8 au 9 juillet, une rencontre a eu lieu à la lisière de la forêt du Bremgarten entre un étudiant en droit et un patient militaire en congé. L'étudiant s'était promené avec sa compagne, puis s'était assis au bord du chemin dit « Viererfeldweg », lorsqu'il aperçut dans son voisinage immédiat une ombre qui se révéla tout de suite être un homme. A en croire l'étudiant, l'inconnu se serait précipité sur lui. Sur quoi l'étudiant, se croyant attaqué par un voleur de grand chemin ou un brigand, voulut tirer un coup en l'air avec son pistolet pour effrayer son soi-disant agresseur, mais il eut le malheur de l'atteindre dans la région inguinale. La police, après avoir dressé procès-verbal, fit transporter le blessé à l'hôpital de l'Isle dans un état assez grave. Le blessé conteste avoir suivi le jeune couple à dessein. Il s'agirait, d'après lui, d'une rencontre purement fortuite. Une plainte a été portée contre l'étudiant pour lésion corporelle par négligence.

INFORMATIONS

La révolution au pays du café

Le bombardement de Sao Paolo continue avec intensité
Une véritable guerre civile se propage au Brésil

BUENOS-AYRES, 11. — Havas. — **Malgré la censure en vigueur au Brésil on apprend que les rebelles de St-Paul ont occupé les lignes télégraphiques ainsi que les communications et se sont fortifiés dans la caserne de Luz, mais 6000 hommes des troupes fédérales les entourent et progressent.**

LONDRES, 11. — Havas. — On mande de Buenos-Ayres à l'agence Reuter :

Les nouvelles officielles et non-officielles reçues du Brésil indiquent que la situation à Sao-Paolo est très sérieuse et qu'il règne une grande agitation dans le pays. On croit que les rebelles résistent toujours. Le bombardement continue avec la même violence. Une véritable guerre civile se propage. On n'a ni confirmation ni démenti de la nouvelle selon laquelle les Etats de Parana et de Rio-Grande se seraient joints au mouvement. Les communiqués officiels soulignent que tous les grands Etats ont offert d'envoyer les troupes locales pour soutenir l'action du gouvernement fédéral. Un télégramme reçu ultérieurement par l'agence Reuter, dit, malgré le caractère encourageant des communiqués officiels, que les informations particulières déclarent que d'après les récits faits par des personnes arrivées de Sao-Paolo, la ville est toujours aux mains des rebelles. Les rues sont jonchées de morts et de blessés. Les vivres manquent. Les esprits sont surexcités par la présence de trois navires de guerre. On assure qu'un groupe d'officiers et de soldats, convoqués à bord d'un des navires, ont refusé de s'y rendre. Sur quoi ils ont été arrêtés et conduits de force à bord du bâtiment qui a pris le large immédiatement. Selon un autre message, un bataillon de fédéraux de Santos seraient passés aux rebelles.

RIO-DE-JANEIRO, 11. — Havas. — **Les communications avec Saint-Paul sont interrompues. Les informations de bonne source rapportent que les rebelles perdent partout du terrain et ne pourront pas résister longtemps.**

A LA CHAMBRE

L'amnistie en France

PARIS, 10. — Havas. — La Chambre a continué jeudi matin la discussion du projet d'amnistie.

MM. Marty (communiste) et René Renoult (radical-socialiste) ont parlé en faveur de l'amnistie, tandis que M. About (républicain) a protesté énergiquement contre une amnistie trop étendue, notamment pour les déserteurs et les traîtres. Les incidents ont été fréquents.

Réd. : Contrairement à ce que laissent entendre des journalistes suisses, qui ont décidément perdu toute vergogne, ou qui prennent leurs lecteurs pour des imbéciles, Malvy n'a pas été la cause du violent incident d'avant-hier. On le doit au général royaliste St-Just, ami de Daudet. Celui-là déchaîna un très violent pugilat, par sa stupide et grossière provocation. Toute la droite se déchaîna, du reste, contre l'amnistie. Ces gens voudraient encore du sang et des poteaux d'exécution ! Le compte rendu d'hier de l'agence Havas était du reste faux sur plusieurs points. Lafont n'a pas dit : « Vous êtes entourés d'assassins », en s'adressant à Maginot, mais ceci :

« Ernest Lafont. — Et les ministres de la guerre qui s'entouraient d'assassins !

M. Maginot. — Est-ce de moi que vous parlez ?

Lafont. — Je le dis nettement. »

Quant à Marty, voici comment il a parlé des Conseils de guerre et de leurs criminelles erreurs judiciaires (affaire de Vingré, de Fleury, de Montanville, et plus abominable encore, celle de Flirey) :

« Dans un silence émouvant, le député communiste lit un ordre du jour qui émane des survivants du 63me régiment d'infanterie. Ceux-ci réclament justice pour leurs camarades lâchement assassinés, exécutés — raffinement d'horreur — par leurs frères d'armes, et ils dénoncent celui qu'ils jugent coupable : le général de l'Etoile.

« Les assassinats militaires »

La droite, qui s'est contenue jusque-là, entendant un général mis en cause, frémit à nouveau. Marty continue. Il évoque à présent l'horrible affaire qui coûta la vie à deux officiers : les lieutenants Hardouin et Milan.

M. Berthon donne des précisions ; il accuse M. Maginot non seulement d'avoir arrêté l'enquête, mais encore d'avoir couvert le coupable, le général Boyer.

M. A. Berthon. — Vous demandez des noms. Ils sont devenus publics. A la date du 21 juin 1920, j'ai accusé le colonel Bernard et le général Boyer d'être des assassins. (Bruit.) Et j'avais tellement raison que lors du procès de réhabilitation, à la suite des débats, M. Barthou, alors ministre de la guerre, ému par les révélations que firent les camarades de ces malheureux, dont un prêtre, fit remettre 150,000 francs à la veuve et aux enfants. Est-ce vrai, Monsieur Maginot ?

M. Maginot ne répond pas tout de suite. Certains députés de la droite font mine de quitter la salle des séances. La gauche les encourage dans cette décision. Mais ils reviennent.

M. Berthon poursuit : Non seulement M. Barthou a remis à la veuve et aux enfants 150,000 francs, mais il a écrit une lettre dans laquelle il a déclaré que les officiers fusillés avaient bien servi la patrie. Cette lettre, j'en ai l'original. »

Havas résumait cela en deux lignes sans consistance !

Une nouvelle édition d'injures

PARIS, 11. — Havas. — La Chambre revient sur l'amnistie.

M. François Poncet, du Bloc national, monte à la tribune. Aussitôt, M. Garchery, communiste, brandit une affiche rouge qui fut placardée pendant la campagne électorale et qui accuse ce député d'être l'associé d'industriels allemands.

Les amis de M. Poncet manifestent la plus vive indignation et le tumulte devient intense dans toutes les travées. La droite et la gauche s'invectivent. M. Cachin, communiste, traite M. Poncet « d'associé des Boches ».

Enfin le président parvient à rétablir un calme relatif. M. Poncet, reprenant la parole, prononce un réquisitoire contre M. Caillaux. Le tumulte recommence. La séance est suspendue.

A la reprise, M. François Poncet s'élève contre l'amnistie des militants communistes.

Le général Nollet, ministre de la guerre, prenant la parole, dit qu'il craint que l'orateur précédent n'ait mal compris les intentions du gouvernement. Le général Nollet rappelle que le gouvernement exclut de l'amnistie les faits de trahison, d'espionnage, d'intelligences avec l'ennemi et d'insoumissions, mais pour ces crimes il a pu se produire des erreurs dans l'enfer de la bataille et c'est pour cela que le gouvernement demande le droit de grâce amnistiante.

M. Ibarnegaray parle des cas Caillaux et Malvy. Il se demande pourquoi quatre années après le verdict de la Haute-Cour on jetterait sur cette affaire un voile d'oubli. Nous nous rappelons qu'en 1917 l'Allemagne a failli établir son hégémonie sur le monde grâce à la trahison. L'orateur analyse ensuite l'affaire Caillaux. Il reproche à M. Caillaux d'avoir défendu Mme Caillaux à la Cour d'assises après le meurtre de M. Calmette.

Malvy se défend

PARIS, 11. — Havas. — M. Briand défend énergiquement M. Malvy. Il invoque les témoignages du général Joffre et des chefs militaires qui rendirent en son temps un éclatant hommage à la collaboration de M. Malvy.

Ce dernier présente lui-même sa défense. Il rappelle que lors de sa démission le Conseil des ministres le remercia des services qu'il avait rendus à la défense nationale.

Les gauches applaudissent à l'unanimité M. Malvy. — Suite de la discussion, vendredi.

AU SENAT

M. Poincaré critique le rapport des experts

PARIS, 11. — Havas. — Sénat. — Le Sénat aborde les interpellations sur la politique extérieure.

M. Poincaré rend hommage au patriotisme et au courage de M. Herriot. Il ne cherchera pas à compliquer la tâche de ce dernier. Il désire seulement mettre en lumière certains faits.

L'ancien président du Conseil exprime de nouveau la conviction qu'on ne peut faire une autre politique extérieure que celle que son gouvernement a poursuivie. Sans l'occupation de la Ruhr, le rapport Dawes n'aurait pas été possible et M. Herriot n'aurait pas obtenu le résultat espéré.

M. Poincaré rappelle qu'il a toujours cherché à resserrer la collaboration avec l'Angleterre. Il dit sa reconnaissance au président du Conseil pour ses efforts dans ce sens. M. Poincaré rappelle ensuite qu'en janvier dernier M. Mac Donald se déclarait prêt à examiner conjointement le problème des réparations et celui des dettes ; il regrette que le premier ministre britannique ait changé d'avis. L'orateur estime que les conclusions des experts n'étaient pas irréprochables. En tout cas, ce programme était pour la France un minimum ; il est à craindre qu'à Londres le Reich ne veuille obtenir des atténuations au plan Dawes. Ce serait chose inadmissible. M. Poincaré fait l'historique des circonstances qui amenèrent la constitution des Comités d'experts.

Nous avons accepté le plan des experts, poursuit M. Poincaré, par esprit de conciliation. D'autre part, de l'avis des experts eux-mêmes, on ne saurait préjuger de la future capacité de paiement de l'Allemagne d'après sa situation présente. M. Poincaré rappelle les manquements successifs de l'Allemagne. Finalement, en novembre 1922, elle sollicitait un moratorium complet. La mesure était comble. Toutes les tentatives d'arrangements avaient échoué. Seule la contrainte pouvait agir. C'est alors que M. Bonar Law présenta un nouveau plan qui réduisait encore la dette de l'Allemagne et désistait la C. des R. C'est là le véritable but du Foreign Office. Voilà ce qu'on nous proposait avant notre entrée dans la Ruhr et c'est avec ces propositions que nous devons comparer le plan Dawes.

M. Poincaré expose l'économie générale du plan des experts. Il nous est beaucoup plus favorable que les propositions Bonar Law, car il nous offre des garanties que les autres ne nous donnaient pas. M. Poincaré est d'avis qu'avant de réunir une conférence, il eût mieux valu que l'Allemagne ait commencé à s'exécuter. D'autre part, il ne semble pas que dans l'esprit des experts une seule de leurs recommandations sorte des limites du traité de Versailles. Celui-ci, en effet, couvre toutes les dispositions du rapport. La C. des R. ne peut obliger l'Allemagne à prendre des mesures fiscales ou à voter certaines lois, mais les gouvernements le peuvent.

M. Poincaré dit que Mac Donald a le désir de substituer la persuasion à la contrainte et l'idéalisme de M. Herriot est prêt à s'accorder sur ce point à celui de M. Mac Donald. Il demande instamment que nous ne renonçions pas à la légère et prématurément aux moyens de contrainte que nous avons entre les mains et qui peuvent devenir nécessaires. L'Allemagne ne devra être appelée que tout à la fin de la conférence, qu'une fois l'accord complet réalisé entre les Alliés.

En ce qui concerne la question de l'échange des gages, M. Poincaré dit que le projet de protocole si inopportunément envoyé par l'Angleterre avec les invitations à la conférence ne laisse pas d'être inquiétant. Il ne faut pas que l'abandon de nos gages puisse se produire avant la mise en exécution des mesures préconisées par le plan des experts. Il faudra qu'à la conférence de Londres rien ne puisse nous être imposé au sujet de la date d'abandon de nos gages.

M. Poincaré poursuit : D'autre part, les Alliés auront à s'entendre sur la garantie d'exécution par l'Allemagne des mesures préconisées par les experts, c'est-à-dire sur le contrôle. Les Alliés doivent conserver leurs droits en cas de non-application du rapport Dawes. M. Poincaré reconnaît qu'il serait préférable de prendre des mesures collectives, mais si l'accord ne se fait pas il faut à tout prix conserver sa liberté d'action.

Faisant allusion au communiqué de mercredi, M. Poincaré dit qu'il ne lui donne pas complète satisfaction, car il semble que l'on songe à modifier les pouvoirs de la C. des R.

Parlant de l'occupation, M. Poincaré rappelle que les troupes ont fait preuve d'une patience admirable même pendant la résistance passive. Nous sommes désireux d'évacuer la Ruhr, mais à condition d'être payés. Il me reste à parler de la question des garanties et de la sécurité. Il y aurait intérêt à les mêler le moins possible à celle des réparations. Le gouvernement actuel est resté silencieux quant à savoir si le délai fixé pour son action n'avait pas déjà commencé à courir. Il faudrait également étudier le régime qui succédera à celui de l'occupation. Quant au problème du contrôle des armements, il convient d'éviter que la conférence des ambassadeurs en soit dessaisie.

Il y a enfin une question qui ne sera pas discutée à Londres, c'est celle du pacte de garantie. M. Poincaré termine en rappelant les responsabilités de l'Allemagne.

Il est longuement acclamé et les sénateurs réclament l'affichage de son discours.

M. Poincaré annonce qu'il le fera distribuer à tous ses collègues.

Commentaires de la presse

M. Herriot rejettera la tutelle Poincaré

PARIS, 11. — Havas. — Commentant le discours de M. Poincaré au Sénat, plusieurs journaux font observer que les déclarations de l'ancien président du Conseil constituent plutôt un ensemble de sages conseils qu'une véritable interpellation. M. Poincaré, écrit le « Figaro », n'a pas cherché à dresser contre son successeur la majorité sénatoriale. Ses critiques étaient entourées d'avis qui en adoucissaient les pointes. Il semblait vouloir donner à M. Herriot un «manuel des réparations», clair, complet, décisif, qui soit aussi un guide pour le voyage de Londres.

Le « Petit Parisien » parle d'un discours magnifiquement ordonné et qui résume toute l'œuvre de la diplomatie française de ces dernières années ».

L'« Echo de Paris » note les encouragements à M. Poincaré, mais aussi les graves réserves et sérieuses critiques et les graves avertissements que contient le discours de M. Poincaré. A la politique aventureuse de M. Herriot, ajoute ce journal, M. Poincaré oppose la sienne.

L'« Ere Nouvelle » trouve excessif que M. Poincaré requierre contre son successeur. Ce journal est convaincu que M. Herriot répondra à l'ancien chef du gouvernement comme il conviendra et surtout il reg ettera l'espèce de tutelle plus ou moins amicale qu'on essaie d'instituer à ses dépens, à la veille de la conférence internationale.

CANTON DE NEUCHATEL

NEUCHATEL

Une collision. — Hier matin, peu après 10 heures, devant l'Hôtel des postes, un jeune cycliste s'est heurté à une automobile venant de Serrières. Jeté à terre, le jeune homme s'en tire avec quelques égratignures. Mais son vélo, pris sous le véhicule, a été passablement détérioré.

Malaise. — Hier matin, un homme d'une soixantaine d'années a été pris subitement d'un malaise à la Grand'Rue. Transporté au poste des premiers secours, un médecin appelé d'urgence l'a visité et a ordonné son transfert à l'hôpital des Cadolles, jugeant son cas assez grave.

Les changes du jour

(Les chiffres entre parenthèses indiquent les changes de la veille.)

	Demande		Offre	
PARIS	28.20	(28.55)	28.60	(29.—)
ALLEMAGNE (le Rentenmark)	1.32	(1.335)	1.36	(1.355)
LONDRES	24.04	(24.24)	24.12	(24.30)
ITALIE	23.45	(23.80)	23.75	(24.05)
BELGIQUE	24.90	(25.10)	25.40	(25.60)
VIENNE	78.—	(78.—)	81.—	(81.—)
(le million de couronnes)				
PRAGUE	16.20	(16.35)	16.50	(16.70)
HOLLANDE	210.20	(211 —)	210.80	(211.80)
MADRID	73.40	(74.—)	74.20	(74.70)
NEW-YORK :				
Câble	5.53	(5.59)	5.57	(5.62)
Chèque	5.525	(5.585)	5.57	(5.62)